

# OLLN INFO

# Ottignies-Louvain-la-Neuve



P 302163

n°247

Bulletin communal - Bimestriel

[www.olln.be](http://www.olln.be)

 /VilledeOLLN

MAI - JUIN 2024



Logement

Une priorité !





Le  
Vilar

SAISON  
2024-2025

Des Estivantes  
Perfect Day  
Going Home  
Jamais, toujours, parfois  
Les Misérables  
Le Misanthrope  
Les Gros patinent bien  
Las Hermanas Caronni  
3 jours, 3 nuits  
Kheir Inch'Allah  
La Tragédie comique  
Zéphyr  
J'ai enlevé Mamie  
Poumons  
Landfall  
Vox Luminis  
Machine de cirque  
Hamlet  
LOVETRAIN2020  
La Pomme empoisonnée  
L'Empreinte  
Peut-on encore  
mourir d'amour ?  
Les Trois Soeurs  
(version androïde)  
Une Traversée  
Yé! (L'eau)  
Alter  
Discourir devant  
une pieuvre  
Les Grandes Marées  
Kiss & Cry  
D'Or et de sang

levilar.be  
0800/25 325

© A. Dehez - Réalisé avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Direction du Théâtre



La Libre

l'avenir

tvcom  
CRABANT WALLON

TEC

la 1ère



● **Editeur responsable :**  
Abdel Ben El Mostapha

● **Rédaction et crédit photographique :**  
Marie-Claire Dufrene  
Avenue des Combattants, 35  
1340 Ottignies  
marie-claire.dufrene@olln.be

● **Réalisation et mise en page**  
baam communication agency  
0488 260 541  
philippe@baamagency.be  
[www.baamagency.be](http://www.baamagency.be)

● **Publicité**  
Phillipe Musch - 0488 260 541

● **La Ville sur internet :** [olln.be](http://olln.be)

● **Photo de couverture**  
Fresque à la chaussée de La Croix (Ottignies), réalisée en 2021 dans le cadre du projet « Fresh Paint OLLN » initié par le collectif Farm Prod.

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie), Tiassalé (Côte d'Ivoire) et Leuven (Belgique).

Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Information.

Pour l'OLLN Info de juillet, dépôt des articles et des insertions publicitaires avant le 29 mai.

● Administration communale  
Espace du Coeur de Ville 2  
1340 Ottignies  
010 / 43 60 00 - [contact@olln.be](mailto:contact@olln.be)



Votre OLLN Info est imprimé sur un papier recyclé PEFC.

## Ottignies-Louvain-la-Neuve, une ville où il fait bon vivre.

En 2014 et 2015, l'IWEPS avait classé notre ville « première de la Région wallonne » via l'Indice des conditions de bien-être (ICBE). Cet indice mesure les conditions matérielles de vie et de qualité de l'environnement dans lequel évoluent les individus. Un exercice qui n'a malheureusement pas été renouvelé depuis, mais qui confirme le sentiment de bien vivre que beaucoup ont à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Cette médaille attribuée par l'IWEPS a naturellement son revers. La forte attractivité de notre ville induit une très forte pression foncière et un coût du logement très élevé. C'est pourquoi cette matière est au cœur de nos préoccupations.

Avec la bourgmestre, qui porte cette compétence pour le Collège communal, nous nous attelons à travailler ces matières essentielles au quotidien, avec quatre axes majeurs :

- L'accès au logement pour tous, via le développement de la Fondation CLT-OLLN créée par la Ville, et la prime logement pour les jeunes ménages ;
- La mise sur le marché de logements à des prix inférieurs aux prix du marché, via les deux sociétés de logements publics actives sur notre territoire, le CPAS et les logements à loyers modérés gérés par la Ville ;
- L'attention à la qualité des logements, via les enquêtes de salubrité, les permis de location et la prévention incendie ;
- Le conseil, pour tous ceux qui cherchent un logement (public ou non), le suivi pour les demandes de logement « Ville », l'information relative aux différentes aides.

Nous vous invitons à découvrir ces matières à travers les pages qui suivent et vous en souhaitons une bonne lecture.

## Le service Juridique (Logement - Patrimoine)





# MILLON

BELGIQUE

Maison de ventes aux enchères

**Vendez vos trésors  
aux enchères  
à Bruxelles!**



Céline Rose  
DAVID  
Experte en bijoux

Estimations gratuites  
sur rendez-vous

BRUXELLES - SPA  
WATERLOO - LUXEMBOURG



CONTACT : 02/218.00.18  
melissa@millon-belgique.com



Mélissa LAFONT  
Experte en tableaux  
modernes et contemporains



Bague dôme - Adjudé 18500€



Spahir Birman 13,63ct - Adjudé 180000€



Julien DUPRÉ - Adjudé 31000€



Louis XIV - XIX\* - Adjudé 5000€

## WATERLOO

Permanence mensuelle  
Rendez-vous : 02/218.00.18



LIBRAIRIE LITTLE NÉMO

Rue François Libert, 11-1410 WATERLOO



Franquin - Gaston taxi Fiat 509  
Adjudé 1800€



Michaël DENEYER  
Spécialiste  
en BD

## BRUXELLES

CHAQUE LUNDI de 14h30 à 17h00  
et sur rendez-vous les autres jours

MILLON BELGIQUE

Estimations gratuites de vos  
objets d'art & bijoux aux enchères

MILLON BELGIQUE  
Av. des Casernes, 39 b - BRUXELLES (Parking)  
[www.millon-belgique.com](http://www.millon-belgique.com)

**MILLON Belgique, la seule maison de ventes belge qui garantit l'authenticité des objets vendus.**



# RESTAURANT ET TRAITEUR PALESTINIEN

**POUR VOS DÉJEUNERS,  
DINERS, SOIRÉES,  
ÉVÈNEMENTS  
PROFESSIONNELS OU  
FAMILIAUX, NOTRE  
RESTAURANT S'ADAPTE À  
TOUTES VOS ENVIES.**

Grand Rue 1 - 1348 Louvain-la-Neuve  
TEL - 010 24 66 16  
[www.branchedefiguier.be](http://www.branchedefiguier.be)  
[info@branchedefiguier.be](mailto:info@branchedefiguier.be)



# Pôle majeur du Brabant wallon

**Notre Ville est devenue un véritable pôle d'attraction en Brabant wallon, ce qui n'est pas sans impact sur l'accès au logement. Voyons ce qui justifie cette attractivité, et les moyens que nous avons pour maintenir un accès au logement pour tous.**

Le Brabant wallon est une des régions qui présente la plus grande croissance économique d'Europe. Ce dynamisme exceptionnel va logiquement de pair avec une forte pression sur le marché immobilier: le prix médian d'une maison dans notre Province est de 375.000€, loin au-dessus du prix médian national (285.000€)<sup>i</sup>. Ces montants ont pour conséquence que l'âge moyen des acquéreurs y est lui aussi plus élevé qu'ailleurs (42 ans, contre 39 au niveau national). La part de jeunes acheteurs (moins de 30 ans) y est la plus faible de la Région wallonne (18,5%).

Ottignies-Louvain-la-Neuve présente des spécificités qui accentuent encore cette pression : la présence de l'Université et de nombreux services, des connexions routières et ferroviaires denses, un pôle culturel et sportif, un environnement de qualité... En 2023, le prix médian d'une maison y a atteint 418.000€. Sur le marché privé, le prix des locations progresse en parallèle.

Cette pression ne risque pas de diminuer. Le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie annonce l'arrivée de 40.000 nouveaux habitants dans la province à l'échéance 2050<sup>ii</sup>. Parallèlement, le futur Schéma de Développement territorial de la Wallonie confirme pour

l'ensemble Ottignies-Louvain-la-Neuve et Wavre le statut de seul *pôle urbain d'importance régionale* du Brabant wallon.

L'accès pour tous au logement constitue donc un des principaux enjeux auxquels les autorités publiques doivent faire face. Pour ce faire, elles peuvent notamment s'appuyer sur les sociétés de logement de service public (où les loyers sont calculés en fonction des revenus), l'Agence immobilière sociale ou encore sur des dispositifs tels que le Community Land Trust mis en place par notre Ville. Elles peuvent aussi imposer une mixité de types de logement aux projets d'urbanisation qui se développent sur le territoire communal.

C'est dans cet esprit qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve veille à conserver une offre de logements publics qui permet de loger plus de 10% de ses ménages. Seules trois communes du Brabant wallon y parviennent.

C'est dans ce même esprit que chaque projet d'urbanisation fait l'objet d'une attention particulière, pour répondre au mieux au besoin de l'ensemble des publics. A titre d'exemple, 40% des logements envisagés dans le projet de nouveau quartier Athena-Lauzelle devraient être accessibles à un prix inférieur à celui du marché. ●

<sup>i</sup> <https://www.lecho.be/economie-politique/belgique/wallonie/barometre-immobilier-l-activite-decelere-en-brabant-wallon-voici-les-prix-par-commune/10446923.html>

<sup>ii</sup> <https://www.cesewallonie.be/actualites/les-perspectives-demographiques-pour-la-wallonie>

## Transit et urgence

Le service Logement-ILA de notre CPAS gère deux logements d'urgence à Ottignies (un appartement 2 chambres, un studio avec mezzanine), pour des séjours de quelques jours ou quelques semaines, voire un mois, renouvelables trois fois au maximum).

Il gère également quatre logements de transit (trois appartements et une maison) loués à Notre Maison, à l'IPB et à la Ville, un co-logement 3 chambres de transit (dans une maison qui lui appartient) et six Initiatives Locales d'Accueil (ILA) agréées par Fedasil pour l'accueil des demandeurs d'asile durant leur procédure. Ces ILA sont réparties dans des maisons

propriétés de la Ville et des maisons louées à des propriétaires privés.

Deux logements sont mis à la disposition du Relais social provincial, dans le cadre du Dispositif d'Hébergement d'Urgence (DHU) pour les personnes en désaffiliation. Une convention a été passée avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) provinciale pour 8 logements conventionnés réservés en priorité au public du CPAS. Le CPAS travaille aussi en collaboration avec le réseau des maisons d'accueil, l'ASBL Un Toit Un Cœur (Utuc) de Louvain-la-Neuve... ●

 010 / 43 65 11 - [cpas.olln.be](https://cpas.olln.be)



# Aides au logement

Comme partout en Brabant wallon, se loger dans notre ville (locatif ou acquisitif) coûte cher. Notre Ville a pris des initiatives innovantes, dans le but d'améliorer l'accès au logement.

## Une septantaine de biens à loyers modérés

Notre Ville met une septantaine de biens en location à des prix avantageux (8€/m<sup>2</sup>, pour 11€/m<sup>2</sup> dans le privé), pour que les moins nantis trouvent aussi à se loger à Ottignies: 28 appartements deux chambres à la Tannerie (av. du Douaire), un studio et huit appartements à 1 ou 2 chambres au Verlain (bd Martin), quelques maisons au bd Martin, à la rue de la Sapinière et à la rue de Franquénies. Une dizaine d'appartements de l'ancienne mégisserie ont été confiés en gestion à la société de logements publics Notre Maison.

« Nous disposerons bientôt de 7 appartements supplémentaires dans le nouveau quartier de Courbevoie, que nous avons négociés dans le cadre de ce développement immobilier d'ampleur », annonce notre service Juridique. « Ils seront également mis en location à des tarifs moins élevés que sur le marché privé. »

Une grille tarifaire a été mise en place.

📌 <https://www.oln.be/fr/ma-ville/services-internes/juridique/logement/logement-a-loyer-moderé>

Si les locataires de La Tannerie décident d'acheter un bien sur le territoire de notre ville, 25% des loyers des six dernières années leur sont reversés (un peu moins de 10.000€). Cela s'est produit quatre fois depuis 2013.

## Le Community Land Trust

Le CLT-OLLN - structure indépendante de la Ville, mais créé par la Ville en 2018 - a pour but de proposer des biens à des prix inférieurs aux prix du marché.

La Fondation est propriétaire d'un appartement 2 chambres situé à l'avenue Berthet (Ottignies). Trois terrains à Limelette (d'un peu plus de 2 ares, pour trois maisons), acquis par la Ville en 2020, sont en train de lui être cédés en emphytéose. Cinq appartements (dont la Ville gère les locations jusqu'à présent) suivront.

« D'autres acquisitions devraient avoir lieu ensuite, après discussions préalables avec les promoteurs qui contribuent à la politique foncière de la Ville », annonce notre service Juridique. « Le créneau visé, ce sont les personnes dont les revenus sont trop élevés pour accéder aux logements sociaux/à loyers modérés, et pas assez pour avoir accès au marché privé. »



La Tannerie, à Ottignies.

La Ville espère que l'UCLouvain entrera dans le CLT-OLLN pour 10% des logements du futur quartier Athéna-Lauzelle.

Une personne engagée en avril 2023 consacre un mi-temps au CLT-OLLN, dont le site internet est en cours de construction.

## Le commodat

Le commodat a pour but de permettre le développement de l'habitat kangourou par exemple, de type intergénérationnel. Cette formule permet à des personnes de mieux vivre chez elles, grâce à un voisinage bienveillant (qui, lui, bénéficie d'un logement à moindre coût). Sans impact d'ordre fiscal, puisqu'un sous-numéro temporaire est créé pour la maison. Ainsi, la personne accueillie n'entre pas dans la composition de ménage de celle qui l'accueille. Le commodat étant un contrat de prêt à usage à titre gratuit, la personne ne s'acquitte pas d'un loyer mais doit payer les charges et rendre quelques services.

Un binôme fonctionne actuellement, dans notre ville.

## La prime à l'acquisition d'un logement

La Ville octroie une prime aux jeunes ménages désireux d'acheter leur premier logement à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Les conditions :

- Être âgé de moins de 37 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivant la date de la signature de l'acte authentique de prêt. En cas de pluralité d'emprunteurs, il est tenu compte de l'âge moyen qui ne peut excéder 37 ans, et aucune des personnes ne peut avoir plus de 45 ans.
- A la date de la signature de l'acte de prêt, au moins l'un des bénéficiaires doit être domicilié dans notre ville depuis au moins un an, ou y avoir auparavant été domicilié au moins 5 ans au total.





- Le bénéficiaire ne peut avoir la jouissance en pleine propriété, en usufruit ou en nue propriété de la totalité d'un autre immeuble ou d'une ou plusieurs quote-part(s) d'un (d') autre(s) bien(s) immeuble(s) à la(aux)quelle(s) correspond un revenu cadastral non indexé supérieur à 372,50€. Lorsque le ou les emprunteur(s) ont 3, ou 4, 5 ou 6, 7 et plus d'enfants à charge, le montant du revenu cadastral visé au présent paragraphe est respectivement porté à 422,50€, 475,50€ ou 522,50€.
- Le bénéficiaire de la prime ne peut prétendre qu'une seule fois au bénéfice de celle-ci. En cas de prime octroyée pour un prêt conjoint, les deux bénéficiaires sont considérés comme ayant déjà acquis cette prime.

Sont pris en compte les biens situés sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve dont la valeur vénale en vente forcée estimée par un architecte, un expert-immobilier ou un notaire ne dépasse pas 389.014,38€ (montant indexé pour 2024).

La Ville intervient à raison de 1€ par tranche d'emprunt de 1.000€, avec un plafond de 100€/mois. Cette intervention est valable douze mois et est renouvelable deux fois successivement par la Collège communal, sous réserve des disponibilités budgétaires. ●

📧 [juridique@olln.be](mailto:juridique@olln.be)  
010 /43 60 40

## Un habitat de qualité

**Chargées notamment de contribuer à la lutte contre l'insalubrité des logements, et de la sécurité incendie, les communes ont un pouvoir important en matière de qualité de l'habitat.**

Le service Logement de la Ville veille au respect du Code wallon de l'habitation durable (ex-Code wallon du logement), en assurant le suivi des enquêtes de salubrité réalisées par les agents de la Région wallonne.

En 2023, 39 enquêtes ont été réalisées sur le territoire de notre ville (pour vérifier la stabilité des bâtiments, l'éclairage naturel, l'étanchéité et la ventilation, l'équipement sanitaire...), le plus souvent à la demande de locataires. Après l'envoi du rapport d'enquête, les propriétaires ont un délai raisonnable pour effectuer les travaux qui s'imposent. Ils doivent faire parvenir (à la Ville) la preuve que ces travaux ont bien été réalisés, ou l'attestation de conformité pour une installation électrique.



### Prévention incendie

Le service est chargé du contrôle de la législation en vigueur en matière de prévention incendie, sous l'autorité et la responsabilité de la bourgmestre. Celle-ci veille - avec l'aide aussi de la Zone de secours du Brabant wallon - à ce que tous les bâtiments qui accueillent du public (établissements scolaires, établissements horeca, crèches, maisons de repos, centres culturels, administrations, commerces... mais pas les maisons unifamiliales) soient conformes.

Heureusement, beaucoup de rapports sont favorables (la plupart du temps sous conditions, les propriétaires ont alors un délai - jusqu'à 5 ans, en fonction de la situation - pour se mettre en ordre).

### Permis de location

Le service Logement assure également tout le volet administratif des permis de location, lesquels sont délivrés par le Collège communal.

Le permis de location est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1998 pour les logements collectifs et pour les petits logements (28 m<sup>2</sup> de superficie habitable ou moins) loués ou mis en location, et depuis le 26 septembre 2004 pour les logements collectifs et les petits logements individuels loués ou mis en location et dont la vocation principale est l'hébergement d'étudiants.

C'est un enquêteur de la Région qui assure les enquêtes, pour vérifier la salubrité, la superficie habitable, le nombre de pièces, l'inviolabilité du domicile et le respect de la vie privée. Il fait parvenir son rapport de visite à la Ville qui, depuis 2017, demande le passage des pompiers dans la foulée (pour la sécurité incendie).

Les permis de locations (25€) doivent être renouvelés tous les 5 ans. Sur les cinq dernières années (2019 à 2023), 742 permis de location ont été délivrés pour des logements collectifs (pour 4532 unités de logement) et 956 pour des petits logements (28m<sup>2</sup> ou moins), soit 5488 unités de logement au total.





## Immeubles bâtis inoccupés

La Ville taxe les immeubles bâtis inoccupés (où personne n'est domicilié, où la domiciliation est visiblement fautive, où aucune société n'a son siège social) pour en permettre la réhabilitation et la remise sur le marché du logement.

A partir du moment où le constat d'inoccupation est établi, les propriétaires ou ayants droit ont six mois pour faire valoir leurs arguments, envoyer les preuves des travaux en cours... Si rien n'a bougé après six mois, un 2<sup>e</sup> constat d'inoccupation est établi et le dossier est transmis au service des Finances, qui se charge de la taxation.

Le montant de la taxe - 180€ le mètre courant de façade (210€ à la 2<sup>e</sup> taxation, 240€ dès la 3<sup>e</sup> taxation), multiplié

par le nombre d'étages ; tout mètre commencé est dû - peut donner lieu à une facture de plusieurs milliers d'euros. Cette taxe n'a pas pour vocation première de remplir les caisses de la Ville, mais bien d'être dissuasive (pour éviter l'immobilisme de certains propriétaires). Généralement, le premier constat est suffisant: le bien est vendu, rénové...

Le Code wallon de l'habitation durable permet jusqu'à une prise du bâtiment en gestion judiciaire par la Ville. Nous y avons déjà eu recours, pour des propriétaires qui ne réagissaient pas du tout. Il s'agissait de bâtiments en très mauvais état, qu'il a parfois fallu faire démolir. ●

📞 010 / 43 62 00 - [logement@olln.be](mailto:logement@olln.be)

# Hébergement touristique, Airbnb

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous mettez/ souhaitez mettre à disposition sous forme «Airbnb» ou autre hébergement «touristique»? Il convient de vous déclarer auprès du Commissariat Général au Tourisme (<https://www.wallonie.be/fr/demarches/creer-et-gerer-un-hebergement-touristique>).

Vous devrez satisfaire aux obligations cumulatives suivantes :

- Ne pas avoir été condamné pénalement
- Détenir une attestation de sécurité-incendie pour cet hébergement
- Posséder une assurance R.C. « exploitant »
- Ne pas proposer une durée de séjour inférieure à une nuit

- Déclarer le nombre de nuitées annuelles au service Recettes de notre Ville ([recettes@olln.be](mailto:recettes@olln.be))

Pour les logements situés dans une copropriété, nous vous recommandons de prendre contact avec le syndic de copropriété ou de vérifier dans l'acte de base de la copropriété si ce n'est pas expressément interdit. ●

📞 [logement@olln.be](mailto:logement@olln.be)



# Colocations

**Vous êtes propriétaire d'un logement unifamilial et souhaitez le mettre en colocation ?**

Voici les règles en vigueur :

La colocation est la mise en location d'un bien à plusieurs preneurs n'ayant pas de lien entre eux, qui disposent d'un espace privatif et partagent des espaces de vie communs à tous les occupants. Il s'agit dès lors d'un « logement collectif » tel que défini dans le Code wallon de l'habitation durable, pour lequel il est peut-être nécessaire d'obtenir un permis de location (avant toute mise en location).

Le type de contrat de bail et le nombre de signataires peuvent déterminer si vous êtes soumis au permis de location. Si c'est le cas, vous devrez notamment être en possession d'un rapport favorable de la Zone de secours du Brabant wallon, en plus du dossier complet relatif au permis de location. ●

<https://logement.wallonie.be/fr/page/permis-de-location>

📞 [permisdolocation@olln.be](mailto:permisdolocation@olln.be)  
[preventionincendie@olln.be](mailto:preventionincendie@olln.be)  
010 / 43 60 42

# Logements sociaux et modérés

## Deux Sociétés de Logements de Service Public (SLSP) cohabitent sur le territoire de notre Ville : Notre Maison et IPBW.

Notre Ville peut être fière des toujours plus de 10% de logements publics recensés sur son territoire. Elle a déployé de nombreux efforts pour atteindre ce pourcentage, afin de permettre à un public « moins nanti » de continuer à se loger à Ottignies-Louvain-la-Neuve, dont l'attractivité (et le coût du logement) ne cesse de croître.

Deux Sociétés de Logements de Service Public (SLSP) y cohabitent : Notre Maison (433 logements à Louvain-la-Neuve) et IPBW (989 logements à Ottignies, Céroux-Mousty et Limelette). La première a son siège social à Charleroi (avec une antenne à Louvain-la-Neuve) ; la seconde, à Court-Saint-Etienne.

Les deux sociétés proposent des logements aux familles en situation de précarité, mais aussi des logements pour un public aux revenus modérés, des jeunes ménages par exemple. Ils sont de qualité, à un prix moins élevé que dans le privé.

Notre Maison a pour ambition de développer son patrimoine pour répondre à une forte demande de logements. C'est ainsi que la seconde phase de construction à la rue Michel de Ghelderode à Louvain-la-Neuve est en cours de chantier, pour construire 22 logements publics qui seront terminés en 2025, pour un montant de 4 millions d'euros.

En décembre 2023, Notre Maison a également annoncé la construction prochaine de près de 100 nouveaux kots sociaux - dont le loyer sera inférieur aux loyers demandés par les immobilières privées et l'UCLouvain, pour des étudiants dont les parents disposent de faibles revenus - à la rue des Bruyères (en complément des 49 kots sociaux inaugurés en 2015 à la place des Paniers).

Enfin, Notre Maison a obtenu un engagement de l'UCLouvain de pouvoir réaliser 100 logements dans le futur quartier Athéna-Lauzelle, une des dernières réserves foncières à sa disposition.

IPBW de son côté n'a malheureusement plus de parcelle disponible à Ottignies-Louvain-la-Neuve, à l'exception d'une « queue de terrain » à l'avenue des Hirondelles. La société se concentre actuellement sur les projets de rénovation.

## Rénovations en cours

Notre Maison et l'IPBW ont obtenu de gros budgets pour la rénovation de leur patrimoine, dans le cadre du Plan de rénovation des logements publics en Wallonie 2020-2024 (destiné à en renforcer la salubrité et à en améliorer la performance énergétique).



*Chantiers Notre Maison, scavée du Biéreau et rue Michel de Ghelderode.*

Notre Maison a obtenu de la Région un budget de 10 millions d'euros, auxquels elle a prévu d'ajouter plus ou moins 7 millions de fonds propres pour rénover plus de 315 logements, soit 14,3 % de son patrimoine. La société a également bénéficié d'un programme Impulsion pour la rénovation de 61 maisons de la scavée du Biéreau, pour un montant de 2.5 millions d'euros. Les travaux sont en cours.

L'IPBW, de son côté, a obtenu une enveloppe de plus de 15 millions d'euros, à laquelle elle a prévu d'ajouter près de 4 millions de fonds propres, pour rénover 424 logements, soit 22,88% de son patrimoine. La rénovation de 167 maisons unifamiliales dans le quartier du Bauloy est en cours (après la remise à neuf des 144 appartements du Bauloy, en 2017). ●

[www.notremaison.be](http://www.notremaison.be) - [www.ipbw.be](http://www.ipbw.be)



# L'allocation d'attente logement

**Vous êtes candidat à l'attribution d'un logement public ? Malgré votre situation sociale et familiale, aucun logement proportionné à votre famille ne vous a encore été proposé en raison des nombreuses demandes en attente ? Vous êtes actuellement locataire d'un logement privé dans l'espoir de cette attribution ?**

La Région wallonne peut vous aider financièrement, grâce à l'allocation d'attente logement. Il s'agit d'une aide financière mensuelle octroyée à des ménages avec des revenus précaires, titulaires d'un bail d'habitation privée et en attente d'un logement public depuis au moins 18 mois.

Une question sur l'allocation d'attente logement ou sur votre dossier de demande d'allocation d'attente logement ?

Brochure à télécharger : <https://logement.wallonie.be/storage/logement/documents/content/publication/brochures/978-2-8056-0618-2-allocation-attente-logement-032024.pdf> ●

**i** 081 / 33 22 33 (de 8h30 à 16h30)  
[allocation.attente.logement@spw.wallonie.be](mailto:allocation.attente.logement@spw.wallonie.be)

Service public de Wallonie, département du Logement (Allocation d'Attente Logement AAL), rue des Brigades d'Irlande, 1, 5100 Jambes

# Accesspack wallon

**Vous êtes une personne isolée, une famille monoparentale ou classique de maximum 2 enfants à charge et vous souhaitez acheter ou construire un bien en Wallonie ?**

La Société Wallonne du Crédit Social (SWCS) vous propose un crédit hypothécaire pour l'achat ou la construction d'un bien tout en bénéficiant d'un taux fixe adapté à vos revenus et d'un accompagnement sur-mesure.

**Un crédit, différentes formules :**

● **L'Accesspack** : Crédit hypothécaire de 5 à 30 ans pour l'achat de votre habitation et/ou le financement de vos travaux d'amélioration (cuisine, carrelage...).

● **Le prêt jeune** : Crédit hypothécaire (Accesspack) de 5 à 30 ans pour l'achat de votre habitation avec ou sans travaux d'amélioration (cuisine, carrelage...) avec une réduction annuelle de 0,40% sur le taux appliqué en fonction de votre catégorie de revenu.

● **Le crédit mixte** : Crédit hypothécaire de 5 à 30 ans pour l'achat de votre habitation avec ou sans travaux d'amélioration (cuisine, carrelage...) et le financement de vos travaux de rénovation de max. 60.000€. ●

**i** [www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-dun-credit-hypothecaire-pour-acheter-ou-construire-votre-logement](http://www.wallonie.be/fr/demarches/beneficier-dun-credit-hypothecaire-pour-acheter-ou-construire-votre-logement)

## APIBW

Vivre en Brabant wallon est encore possible. C'est le credo de l'Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (APIBW). Il ne s'agit pas d'une société de logement social, mais d'une agence qui vend des logements en-dessous du prix du marché à certaines conditions (revenus et âge). Il n'y a pas de projet actuellement sur le territoire de notre ville, mais bien à Chaumont-Gistoux, Braine l'Alleud, Jodoigne, Chastre...

**i** 010 / 23 61 74 - [info@apibw.be](mailto:info@apibw.be) - [www.apibw.be](http://www.apibw.be)





Consultez-nous!



Avenue de Jassans 58, 1342 Limelette

Tél. +32 (0)10.41.42.43

[info@piersoncestbon.be](mailto:info@piersoncestbon.be)

[www.piersoncestbon.be](http://www.piersoncestbon.be)

**baam!**  
COMMUNICATION AGENCY



Friendly Contacts!

VOTRE agence / régie locale pour  
tous vos projets !

STUDIO – MEDIA & ACTIVATION –  
DIGITAL – PRODUCTION

Pour être pertinent et obtenir des résultats tangibles,  
il faut toujours aller à l'essentiel et faire simple!

La baam team vous accompagne à travers des  
solutions et supports adéquats pertinents !

Vous désirez un conseil, une recommandation, un devis ?  
N'hésitez pas à nous consulter pour en discuter.

**Pôle studio**

Création, mise en page,  
vidéo, photos, identité  
visuelle,...

**Pôle media**

Print, web, event &  
incentive, activation  
terrain,...

**Pôle digital**

Community management,  
website, social Ads, mailing,...

**Pôle production**

Digitale, offset, vitrophanie,  
enseignes, lettrage,...

Philippe Musch  
0488 260 541

[philippe@baamagency.be](mailto:philippe@baamagency.be)



**Tom & Co**

COURT-ST-ETIENNE

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 9H À 18H30



LIVRAISON À DOMICILE



LECTEUR DE PUCE



TEST QUALITÉ EAU



DOG WASH



GRAVURE DE MÉDAILLES

Av. des Métallurgistes 10, 1490 Court-Saint-Étienne  
Tel: 010/61 37 01 | [www.tomandco.be](http://www.tomandco.be)

TOM&CO COURT-SAINT-ETIENNE



Funérailles  
**Debroux** srl

Funérarium - Incinération - Fleurs en soie

Organisation de funérailles pour tout budget sur Ottignies et toutes régions



26 Avenue des Combattants - 1340 OTTIGNIES L-L-N  
[www.funeraillesdebroux.be](http://www.funeraillesdebroux.be)

Tél.: 010/ 41 42 91



Jean-Lou  
C'est Fou!



N° tel : 0497 25 35 44

**HORAIRES**

**Du lundi au vendredi**

**11h30 - 14h00**

**17h30 - 21h00**

**Du samedi au dimanche**

**et jours fériés**

**17h30 - 21h00**

**ADRESSE**

**Parking de la piscine du Blocry,  
1348 Louvain-la-Neuve**

Un(e) étudiant(e)  
jobiste de l'UCLouvain  
peut vous aider!



Des milliers de talents  
prêts à répondre  
à votre annonce sur

[www.uclouvain.be/jobs](http://www.uclouvain.be/jobs)

Un job = une chance pour un-e étudiant-e qui paye ses études !

[WWW.SPORT-CULTURE.BE](http://WWW.SPORT-CULTURE.BE)

Le plaisir  
du sport!



**SPORT**

**CULTURE**

**ÉCOLE DE NATATION**

**AQUAGYM**

**0476/84 86 54**

Ottignies-Louvain-la-Neuve

**Reclaim**

Patrick Masset



**MEILLEUR  
SPECTACLE  
DE CIRQUE**

Prix de la Critique 2023

**28.05 > 7.06**

**CHAPITEAU**

PL. DES SCIENCES - LLN

**LEVILAR.BE - 0800/25 325**

Une création Théâtre d'Un Jour en coproduction avec les Halles de Schaerbeek, Le Vilain le Palais des Beaux-Arts de Charleroi, UP - Circus & Performing Arts et le Mallion - Théâtre de Strasbourg. Avec le soutien du MAD Festival, du Centre culturel de Bièvre, de Theater op de Markt/Dommelhof à Neerpelt, du CAS, de WBI, de la Loterie Nationale (FWB), de la Région wallonne et de WBTD. Photo © Raynaud de Lage

Réalisé  
avec  
l'aide de



tavenir

La Libre

tvcom

La Jere





## Avis aux primo-votants

**Vous avez entre 18 et 23 ans et n'avez encore jamais voté. Vous avez obtenu la nationalité belge depuis moins de 5 ans et n'avez jamais voté en Belgique.**

Pour quoi vote-t-on cette année ? Quelle est la différence entre Etat fédéral, Régions et Communautés ? A quoi servent ces différentes entités ? Comment voter pour que cela soit valable ? Quel est le rôle des Provinces et Communes ? Et celui de l'Union européenne ?

Bienvenue à la soirée d'information et d'échange sur les élections destinée aux primo-votants, le 23 mai à 20h à l'hôtel de ville (35, av. des Combattants, à Ottignies). Cette soirée est organisée par l'ASBL Génération Espoir, avec le soutien de la Ville.

**i** Inscription souhaitée :  
[annesophie@generationespoir.be](mailto:annesophie@generationespoir.be)

## Elections et handicap

Il n'est plus nécessaire de compléter un formulaire pour pouvoir accompagner une personne handicapée dans l'isoloir les jours d'élections. Le président du bureau de vote pourra éventuellement le faire.

Chaque bureau de vote comporte un isoloir adapté aux personnes à mobilité réduite et des rampes d'accès. Néanmoins, malgré les efforts fournis pour rendre les bureaux accessibles, il est parfois nécessaire de prévoir une aide ponctuelle pour l'accès. Merci de votre compréhension.

**i** [www.levotepourtous.be](http://www.levotepourtous.be)





# Conseil communal

**La séance du 26 mars était essentiellement consacrée au Plan Communal d'Aménagement Révisionnel (PCAR) du Douaire. Compte rendu.**

La séance débute avec une minute de silence en souvenir d'Albert Ska, qui fut conseiller communal de 1995 à 2001 et de 2004 à 2005, avant de devenir échevin jusqu'en 2006. L'échevine Annie Galban-Leclef (PS) rappelle ses nombreuses qualités (NDLR : nous nous souvenons également de sa bienveillance) et son implication dans les associations patriotiques, la fabrique d'église de Limelette, les CA de la crèche « Les Petits Loups de la Sapinière et du Bauloy », de l'académie de musique, du centre sportif de Blocry... Au fond de la salle, les proches d'Albert Ska apprécient.

Le président Cedric du Monceau (Avenir) partage une citation de Victor Hugo qui lui a été suggérée par des habitants d'Ottignies : « *Etre bon est facile, ce qui est difficile c'est d'être juste* ».

La bourgmestre Julie Chantry (Ecolo) annonce la démission de Benjamin Barbier (Ecolo) au Conseil de l'Action Sociale, pour raisons de santé (il sera remplacé par Laurence Tassenoe). Après quoi, elle demande d'approuver la convention sous seing privé (qui équivaut à un compromis) à conclure en vue de l'acquisition de l'ancien bâtiment du cadastre à l'avenue Paul Delvaux (Ottignies). C'est là que la police devrait s'installer, après réaménagement des locaux.

Le conseiller Nicolas Van der Maren (OLLN2.0-MR) rappelle la position de son groupe (lire le compte rendu du Conseil du 19/09/23 dans l'OLLN Info n°245 de décembre 2023) : certes il faut avancer, mais il est inconfortable de devoir se prononcer alors que le dossier ne comporte aucune évaluation chiffrée des travaux qui seront nécessaires.

La bourgmestre annonce que la Ville vise un standard assez haut en matière d'isolation. Elle reviendra prochainement avec des chiffres et le projet d'acte. La vente effective n'interviendra qu'en octobre, puisqu'un bail locatif court jusqu'au 30 septembre.

Deux conseillers s'abstiennent, les autres votent pour.

NDLR : le 28 mars, nous apprenons que le compromis a été signé, pour 5.800.000€.

## PCAR du Douaire

Le gros point de ce Conseil concerne l'adoption définitive du Plan Communal d'Aménagement Révisionnel du Douaire.



Ce PCAR, qui deviendra un SOL (Schéma d'Orientation Local), couvre une zone de 26 hectares, qui comprend les sites du Douaire et des anciens Bétons Lemaire, ainsi que la rue du Monument (et les anciens Ets Decoux). Les espaces actuellement en zones d'activités économiques au Plan de secteur ne correspondent plus aux besoins actuels. Ce sont désormais des chancres industriels, que la Ville souhaite urbaniser... comme la Wallonie l'encourage (renforcer les centralités pour limiter l'étalement urbain et réduire l'artificialisation des terres). Pour ce faire, une modification du Plan de secteur est nécessaire.

Des habitants de la rue du Monument sont présents dans le public, curieux de savoir s'il est toujours question d'expropriations pour permettre la création d'un 2<sup>e</sup> accès au futur quartier qui sera développé par Matexi sur le site des anciens Bétons Lemaire.

L'échevin de l'Urbanisme Benoît Jacob (Avenir) rappelle les différentes étapes du dossier. Il s'agit de se doter d'une vision d'avenir pour revitaliser le centre d'Ottignies « *qui le soir est mort, à l'exception des environs du SPOTT* » : redynamiser la fonction commerciale (il n'est toutefois pas question de détruire la galerie du Douaire), reconfigurer la zone des parkings du Douaire (conserver le même nombre d'emplacements, mais plutôt en silo), prévoir de nouveaux équipements (une nouvelle école, par exemple), reconquérir la Dyle en élargissant son lit (ce qui permettra de canaliser l'eau plus longtemps en cas d'inondations), encourager l'usage des modes de déplacement « doux » (prévoir une trame verte cyclo-piétonne, avec un passage sous le chemin de fer), construire des logements pour les familles et les aînés, des logements unifamiliaux, des logements sociaux... « *Tout ne sera pas fait demain !* »

S'agissant des expropriations, la Ville renvoie le promoteur à ses responsabilités : c'est à lui de trouver une solution pour créer le 2<sup>e</sup> accès nécessaire afin de désenclaver le quartier qui sera développé sur le site des anciens Bétons Lemaire. L'échevin évoque le dossier Samaya (projet d'urbanisation



près de la gare, à Limelette), pour lequel le promoteur est parvenu à un accord avec les habitants de la maison qu'il devra raser pour réaliser la voirie. « *Le Collège n'octroiera aucun permis d'urbanisme tant qu'il n'y aura pas deux entrées et sorties pour le futur quartier d'Ottignies !* »

La bourgmestre Julie Chantry rappelle que le projet est en réflexion depuis 9 ans et a fait l'objet d'une phase de participation citoyenne.

Le conseiller Jacques Otlet (OLLN2.0-MR) regrette cet empressement soudain à l'approche des élections communales, alors que des questions fondamentales restent ouvertes. Il demande le report du vote tant que la Ville ne dispose pas d'une étude hydrologique intercommunale (pour évaluer les risques d'inondations dans la vallée de la Dyle) et que n'a pas été concrétisée la recommandation de ses deux Plans de mobilité, à savoir, la création d'une voirie de liaison entre la RN275 et la RN25, pour désengorger la RN237. « *Nous nous opposerons fermement à toute procédure d'expropriation pour la création d'une voirie qui aboutirait à la rue du Monument.* »

Le conseiller Xavier Liégeois (Kayoux) a l'impression que la Ville se décharge de ses responsabilités en laissant au promoteur le soin de négocier avec les habitants (ceux-ci ne seront-ils pas lésés ?). Il regrette le peu de temps laissé aux conseillers (une semaine) pour étudier ce dossier qui comprend des centaines de pages.

Le conseiller Nicolas Van der Maren remarque qu'il y a des choses extrêmement intéressantes (les trames verte et bleue, la redynamisation du commerce...) et qu'il faut avancer, mais il est interpellé par les manquements relevés par la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité CCATM (absence d'étude hydrologique, plans de mobilité à revoir). Il semble en outre percevoir une différence d'avis entre la bourgmestre et l'échevin, au sujet des expropriations. Il interroge Julie Chantry au sujet d'un mail qu'elle a envoyé personnellement aux riverains de la rue du Monument.

La bourgmestre répond qu'elle a écrit aux riverains pour leur expliquer pourquoi il n'y aura plus de plan d'expropriation dans cette version définitive, celui-ci ne pouvant plus - selon les règlements en vigueur - faire partie de la même procédure que le PCAR. Elle leur a indiqué que le Collège communal souhaite vivement qu'une solution à l'amiable soit trouvée avec le développeur du projet, afin que chacun s'y retrouve au mieux. Si un accord n'est pas trouvé, il reste une possibilité de mettre un Plan d'expropriation sur la

table. « *Ce n'est pas le cas aujourd'hui.* » La bourgmestre annonce par ailleurs que la Wallonie a programmé de faire réaliser une étude hydrologique globale sur tout le bassin versant de la Dyle, ce dont la Ville se réjouit. Cette étude recommandera sans doute de réaliser des aménagements en amont d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, car il y a peu de possibilités de réaliser des aménagements de la Dyle sur le territoire de notre commune.

L'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer propose une envolée lyrique sur les raisons de voter ce projet, à la suite de quoi le conseiller Nicolas Van der Maren lui suggère de faire du « stand-up ». L'échevin partage une vision de la ville à la campagne à laquelle il adhère : la ville où tout est atteignable dans le quart d'heure, ce qui permet d'aller partout en mode doux. « *Construire là amènera moins de voitures que si les gens construisent ailleurs mais doivent quand-même venir là pour le travail, l'école, les loisirs...* »



Le président Cedric du Monceau regrette le temps qu'il a fallu pour aboutir à ce PCAR : « *Il faut créer une ville désirable. Aujourd'hui, Ottignies se meurt, on ne peut pas attendre ! Ayons de l'audace, avec prudence...* »

Le débat se conclut par un vote majorité contre opposition (4 contre et 5 abstentions, les autres votent pour).

### **SNCB, GCV**

En fin de séance, à l'initiative de l'échevin de la Mobilité, les conseillers votent à l'unanimité une motion qui sera adressée à la SNCB (le ministre fédéral de la Mobilité en copie) pour lui demander de revoir les horaires des trains vers Louvain-la-Neuve, afin de garantir une meilleure correspondance avec les trains IC en provenance de Bruxelles, Namur et Liège. Depuis la mise à quatre voies, beaucoup de navetteurs manquent malheureusement leur correspondance parce que le train pour Louvain-la-Neuve n'attend plus les IC en retard.

L'échevine du Commerce Nadine Fraselle demande de renouveler le contrat de gestion (qui courra jusqu'en 2026) avec la Gestion Centre-Ville (GCV). Elle présente le rapport 2023 des activités de celle-ci, ainsi que différents subsides à son intention (pour son fonctionnement, la gestion du marché hebdomadaire de Louvain-la-Neuve, l'organisation d'actions dans le cadre de Louvain-la-Plage, le financement des missions des stewards/ouvriers urbains polyvalents...) pour un total de près de 80.000€. ●

**Pour revoir la séance sur Youtube :**  
[www.youtube.com/watch?v=Dkj\\_opIKmgk](https://www.youtube.com/watch?v=Dkj_opIKmgk)



# Les 100 ans d'une globe-trotter

**Czeslawa Niemyska a fêté ses 100 ans à la résidence Malvina (Limelette), en mars avec sa famille, en avril avec les autorités communales.**

Elle a longtemps cru qu'elle était née à Varsovie, comme sa carte d'identité l'indiquait. Mais des recherches lui ont permis de découvrir qu'elle avait en réalité vu le jour à Harbin, en Mandchourie, le 26 mars 1924. Quoi qu'il en soit, elle a passé son enfance en Pologne, jusqu'au décès de sa mère en 1933. Elle a alors été recueillie par sa tante, qui vivait en Russie.

Quand l'Allemagne nazie a envahi l'Union soviétique en 1941, elle a été faite prisonnière et envoyée au travail forcé en Allemagne, dans des fermes et des manufactures. Elle y est restée jusqu'à la libération de 1945.



Yvonne et Christiane, ses filles jumelles (nées un 26 mars, comme leur mère qui avait alors... 26 ans !) se souviennent que c'est en Allemagne que Czeslawa a rencontré son futur mari, Jean Hottart, un soldat bruxellois qui avait été arrêté, lui aussi. « *Papa est rentré le premier. Maman est arrivée en Belgique un peu plus tard, à Visé, avec l'aide de la Croix-Rouge. Elle ne connaissait pas un mot de français mais s'est débrouillée pour retrouver papa. Ils se sont mariés le 25 août 1945. Ils se comprenaient en allemand au début, mais maman a rapidement appris le français. Elle a aussi suivi des cours de cuisine belge, pour s'intégrer totalement. A ce point qu'elle ne nous a jamais appris le polonais !* »

Le couple a vécu à Bruxelles jusqu'en 1951. Les filles avaient un an quand la famille a acheté une maison au Petit-Ry (Ottignies).



## Voyages en car

Monsieur était employé à la Forminière (société internationale forestière et minière du Congo), madame femme au foyer, toujours active. Ses quatre petits-enfants n'ont pas oublié les grandes casseroles de soupe réalisées au départ des légumes du potager (son petit-fils, lui, avait le privilège des soufflés au fromage !).

Veuve depuis 1994, elle a énormément voyagé, en car (avec les voyages Ictam), emmenant régulièrement ses petits-enfants dans ses bagages : l'Egypte, Israël, l'Ecosse... de magnifiques souvenirs pour tous.

Jusqu'à son installation à la Résidence Malvina en 2016, elle s'occupait encore de son jardin.

La recette de sa bonne santé générale (elle n'a jamais dû subir d'opération et ne doit prendre aucun médicament) : peut-être le kéfir, qu'elle a longtemps consommé.

Malheureusement devenue sourde, elle reste pourtant très au courant de l'actualité : les vacances de ses petits-enfants (qui la passionnent) comme l'état du monde (qui la désole). La loupe est devenue indispensable pour la lecture, mais jusqu'il y a un an, elle faisait encore des mots-croisés sans difficulté ! Elle reçoit tous les mois des nouvelles de Pologne, de la part de ses petits-petits-cousins, qui sont souvent venus la voir en Belgique et à qui elle a fait découvrir Paris, Londres, la Normandie, les Pays-Bas... Elle leur répond en polonais.

Elle a reçu la visite des échevins Annie Galban-Leclef et Benoît Jacob, le 9 avril, venus lui apporter la photo dédiée du roi et de la reine, ainsi qu'une composition florale offerte par la Ville. L'échevine de l'Etat civil lui a appris que la Ville fêtait 9 centenaires (dont trois autres résidents de Malvina) en 2024 : une année faste ! ●

# Téléphonie mobile: améliorations en vue

**Proximus annonce des actions sur trois sites, qui contribueront à améliorer la couverture mobile dans notre ville.**

Après sa promesse d'installer une nouvelle antenne en remplacement d'une infrastructure existante sur le site du commissariat de police d'Ottignies (délai d'exécution: de 6 à 8 mois), l'opérateur Proximus nous fait savoir qu'il travaille sur trois autres projets qui devraient contribuer à améliorer la couverture mobile, dans notre ville.

## Site du château d'eau, à Blocry

A court terme, l'ajout d'une antenne supplémentaire permettra de renforcer la bande passante. Après un premier refus, cette demande a été mise en conformité et soumise à une nouvelle enquête publique.

A moyen terme, Proximus envisage de mutualiser et déplacer ses antennes vers un autre site à proximité (qui reste à déterminer).

## Site du Parc Monnet

Proximus cherche un site dans cette zone, afin d'en améliorer la couverture. Une demande de permis sera introduite dès l'accord de principe obtenu avec le propriétaire.



## Centre sportif de Blocry

La couverture devrait être renforcée grâce à la modernisation des équipements opérée fin février.

Les autorités communales se réjouissent des actions entreprises et seront attentives à leur bonne mise en œuvre. ●

# Formation-Commerces

**Améliorez votre performance commerciale, participez -gratuitement- à un programme d'accompagnement.**

Notre Ville a été choisie, avec deux autres du Brabant wallon, pour lancer ce mois de mai le programme « Formation-Commerces » financé par la Wallonie et mis en place avec le Centre de Compétence Forem Business.

Ce programme vise à aider les commerçants (commerce de proximité - bien ou service - disposant d'une vitrine, hors HORECA, en région wallonne, ayant maximum 25 employés) à mesurer et améliorer leur performance commerciale, gratuitement.



## 3 étapes

- 1) **Un atelier formatif suivi d'un auto-diagnostic** permettant de mesurer le « niveau de performance » actuel et d'établir un plan de formations ciblé et personnalisé.
- 2) **Un diagnostic approfondi en magasin** (réalisé par un expert du « retail ») permettant d'établir un plan d'actions ciblé et personnalisé.
- 3) **Un coaching individuel** pour faciliter l'implémentation de ce plan d'actions. ●

**Le nombre de places est limité !**

Inscriptions:  
[www.formation-commerces.be](http://www.formation-commerces.be)

Info : 010 / 43 61 02  
[affaireseconomiques@olln.be](mailto:affaireseconomiques@olln.be)

# Pro Velo a déménagé !

**Ne cherchez plus Pro Velo en face de la gare d'Ottignies. L'équipe du Brabant wallon vous reçoit désormais à Louvain-la-Neuve, place Galilée.**

Branle-bas de combat fin mars, dans les locaux de l'UCLouvain anciennement occupés par la médiathèque à la place Galilée. C'est là que Pro Velo a ouvert ses portes, la deuxième semaine d'avril.

« Nous avons pris un peu plus de temps que prévu parce que de gros travaux étaient nécessaires : sol, électricité, ventilation, cloisons... tout a été refait, depuis l'été dernier », détaille Marie Hekkers, chargée de projets pour Pro Velo Brabant wallon. « Il a fallu organiser le nouvel atelier, trier les pièces de mécanique destinées aux réparations, aménager les bureaux, la boutique et l'espace d'accueil... Nous en voyons enfin le bout ! »

Tous ont mis la main à la pâte : la responsable de l'équipe Anne-Sophie Walazic (arrivée depuis un mois chez Pro Velo Brabant wallon), le chef d'atelier, les trois mécaniciens, le chargé d'accueil, les deux chargées de projets et les trois formateurs quand ils n'étaient pas au travail dans les écoles.

## Public différent

Les locaux de Pro Velo à Ottignies (en face de la gare) ont été rachetés par le TEC. Ils devraient être détruits, pour permettre l'aménagement de la future gare des bus.

« Ils étaient plus grands que ceux de Louvain-la-Neuve (un peu moins de 200m<sup>2</sup> aujourd'hui, pour 240m<sup>2</sup> à Ottignies), avec une grande cave dans laquelle nous stockions beaucoup de choses. Nous avons dû faire du tri ! »



Comme ses collègues, Marie Hekkers est ultra motivée par cette nouvelle implantation : « Nous allons toucher un public différent. Moins de navetteurs sans doute, mais plus d'étudiants et de familles. Et les travailleurs de Louvain-la-Neuve. Nous adapterons notre offre progressivement, en fonction du public. »

L'équipe se réjouit de la possibilité de nouveaux partenariats : avec l'UCLouvain, la Maison du Développement Durable (MDD), les kots à projets... ●

📞 010 / 40 15 13 - [brabantwallon@provelo.org](mailto:brabantwallon@provelo.org)

D'autres vélocistes vous reçoivent, dans notre ville. À Louvain-la-Neuve : Morning Cycles (rue des Sports, 1), le kot Méca (rue des Wallons, 12) et le Cyclokot (route de Blocry, 33) ; à Ottignies : Pulstore (rue des Deux Ponts, 9) et Fahrbar bikeshop (chemin du Griffon, 1C).





# 180 arceaux pour vos vélos

Quelque 360 places supplémentaires « non couvertes » un peu partout dans la ville, en attendant 150 arceaux couverts et 15 boîtes sécurisées avant la fin de cette année.

Mi-février, les ouvriers de la société limbourgeoise Wolters Mabeg - spécialisée dans la fabrication et l'installation d'éléments de mobilier urbain - ont commencé le placement de nouveaux arceaux (pour les vélos) non couverts, un peu partout dans notre ville.

Notre bureau d'études Mobilité a commandé près de 180 arceaux (pour environ 360 places, puisqu'on peut attacher les vélos de part et d'autre), qui ont été installés à proximité des lieux de services (commerces, crèches, écoles, maisons médicales... près des cimetières aussi, où il n'y en avait pas encore). Les lieux d'implantation ont été choisis avec l'aide des cyclistes quotidiens du Gracq.

Au Conseil communal de février, le conseiller Dominique Bidoul s'est inquiété d'en voir cinq devant la porte d'un garage voisin de l'Espace Public Numérique (EPN) à la place du Centre (Ottignies). « *Aucun souci* », rassure l'échevin de la Mobilité Hadelin de Beer de Laer. « *Ce garage, propriété de la Ville, est condamné pour les voitures !* »



Le 28 février, les cousins Eglantino et Armand Nèrgjoni ont placé 5 arceaux (quatre pour vélos traditionnels, un pour vélos rallongés « cargo ») devant l'école communale de Lauzelle, avant de se rendre à la scavée du Biéreau.

## Arceaux couverts et « boîtes à pain »

C'est toute l'offre en stationnement pour les vélos qui va augmenter cette année, pour répondre à la demande. Grâce aux subsides obtenus dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable (80% du coût des travaux).

En plus des arceaux non couverts (70.000€), un peu plus de 150 arceaux couverts (300 places) pour 325.000€ et 15 boîtes sécurisées (type « boîtes à pain », pour 5 vélos chacune) pour 87.000€. L'entièreté par la société Wolters Mabeg.

Les arceaux non couverts ont été les premiers à être installés car ils ne nécessitaient pas de permis d'urbanisme. Les autres, qui nécessitent un permis, seront placés cet automne au plus tard. ●

## Guichets de nos gares

Une séance d'initiation à l'utilisation des automates, à destination des aînés.

En janvier, la SNCB informait la Ville de l'adaptation des heures d'ouverture de ses guichets dans nos gares, notamment de la fermeture pure et simple des guichets, le week-end, à la gare de Louvain-la-Neuve. Tout en proposant des séances d'initiation à l'utilisation des automates.

Cette mesure a soulevé des questionnements par rapport à nos aînés, sans doute moins habitués à l'utilisation des automates.

L'échevin des Aînés Benoît Jacob a contacté la SNCB pour faire part de son inquiétude quant aux conséquences de cette mesure pour les aînés, et a sollicité les séances de formation proposées.

La SNCB a confirmé l'organisation d'une séance d'initiation.

Intéressé(e)?  
010 / 43 61 76, aines@olln.be



# Nouvelle saison 2024-2025

## Septembre 2024

- 17 Blockbuster
- 22 Carnaval des animaux
- 25 Laurence Bibot



## Octobre 2024

- 01 L'Avare
- 03 AkroPercu
- 03 Quatuor VaLo
- 06 Dominique toute seule
- 17 What the fun

## Novembre 2024

- 02 Festidanse
- 05 Coupures
- 08 Alice On The Roof



- 17 Bingo Kids
- 21, 22 Espèces menacées
- 24 Ma vie de basket
- 28, 29 Kheir Inch'Allah

## Décembre 2024

- 05, 06  
Maxime Le Forestier



- 10 KoraBarok
- 12 Nora Hamzawi
- 15 Léon Accordéon
- 17 Le Mystère du gant

## Janvier 2025

- 07 Naître
- 12 Alter
- 14 LANDFALL
- 16 Oublie-moi



- 21 Vox Luminis
- 28 Emma
- 29 Coquelicot

## Février 2025

- 05 Brûler-Danser
- 11 Je suis la maman du bourreau



- 16 La poupée de Monsieur K
- 17 Iphigénie à Splott
- 19 Girls and boys

## Mars 2025

- 11, 13 Toc Toc



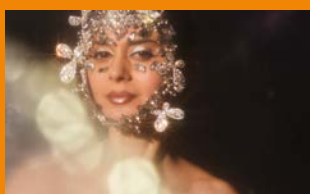
- 25 Peut-on encore mourir d'amour ?
- 27 La sœur de Jésus-Christ
- 29 Le Cabaret du P'tit bonheur
- 30 Walangaan
- 31 Les Téméraires

## Avril 2025

- 01 Les Téméraires



- 04 Emilie Simon



- 11 Maya Nashoba
- 13 La traversée du sorcier
- 16, 17 In the dark
- 25 Inno JP



## Mai 2025

- 16 Wonky Clock



## Juin 2025

- 20 Manon Hansay



Abonnez-vous !



info@spott.be  
010 43 57 10

C'est ici que

Culturel  
es —  
la-Neuve

ça se passe !

**Votre rendez-vous  
de l'été**

**ADN**

## **Art Dans la Nature**

**Dimanche 23 juin 2024**

**13h > 19h**

**Bois des Rêves  
Ottignies**

Rejoignez-nous au Bois des Rêves pour une après-midi gratuite, conviviale et familiale, autour de la nature, des Arts et du vivre ensemble.

### **Au programme**

Des ateliers pour créer, s'amuser et apprendre à connaître la nature : sculptez la terre pour donner vie à un gnome, découvrez la magie des encres végétales, initiez-vous à la musique aquatique, observez la nature au microscope...

Des spectacles en lien avec la nature : contes, cirque, performances acrobatiques et déambulation de personnages féériques.

Des promenades pour découvrir les plantes sauvages, ou vivre la forêt à travers les 5 sens.

Un rendez-vous familial pour se ressourcer ; un temps pour soi, entre ami.e.s, à la rencontre de la nature et des arts.

### **Infos pratiques**

Dimanche 23 juin 2024

De 13h à 19h

Bois des Rêves, Ottignies

Accès gratuit sans réservation

010 43 57 10

spott.be

**Plus d'infos sur spott.be**







SOCIAL

## Ristourne sur la consommation d'eau/électricité pour les familles à revenus modestes (71 euros par ménage) et octroi d'un rouleau de sacs biodégradables (25 l) et d'un rouleau de sacs bleus pour les PMC (60 l) - 2024

### Conditions d'octroi :

- Le total des revenus annuels de tous les membres repris dans la composition de ménage n'excède pas la somme de 27.011,00 (\*) euros (revenu globalement imposable – exercice d'imposition 2023–revenus 2022) augmentée de 5.000,48 (\*) euros par personne à charge ou cohabitante (x 2 si handicap)
- Ne pas bénéficier de revenus de biens immobiliers (notamment n'être propriétaire que d'1 seule habitation – unique bien – et y être domicilié...)
- N'être redevable envers la Ville d'aucune taxe et/ou redevance échues quelconques

- Ces avantages ne sont pas cumulables avec la ristourne d'eau « familles nombreuses »
- Seules les demandes complètes reçues le **30 juin 2024** au plus tard par courrier, déposées à l'administration communale, via l'e-guichet ou par mail à [ristournes@olln.be](mailto:ristournes@olln.be) seront traitées.

Le formulaire est disponible à l'Accueil de l'administration communale, Espace du Cœur de Ville 2 - 1340 Ottignies, et téléchargeable sur notre site [www.olln.be/ristournes](http://www.olln.be/ristournes) ou à compléter en ligne: <https://olln.guichet-citoyen.be/e-guichet/>

(\*) Intervention majorée – Plafond 01/01/2024 (BIM)

### Informations nécessaires pour le traitement de chaque demande. Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

NOM, prénom : .....

Numéro National : .....

Rue : .....

N° ..... Bte .....

Code postal : .....

N° compte bancaire : BE .....

N° de tél. : .....

Habitant à l'adresse reprise ci-dessus au 01/01/2024, je déclare sur l'honneur que les informations communiquées sur ce formulaire sont complètes et sincères.

### Pour être recevable, la demande est accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- 1) l'avertissement extrait de rôle relatif à l'imposition 2023 (revenus 2022) de tous les membres repris dans ma composition de ménage qui ne sont pas/plus à charge
- 2) une composition de ménage arrêtée au **1<sup>er</sup> janvier 2024** (010/43.61.30 – [population@olln.be](mailto:population@olln.be))

### Suivant ma situation familiale :

- 3) attestation d'études pour les enfants de plus de 18 ans jusqu'à 25 ans ;
- 4) attestation prouvant le handicap d'un membre du ménage.

Date et signature :

# Ristourne accordée sur le montant de la facture de consommation d'eau annuelle de l'InBW aux chefs de famille nombreuse - 2024

## Conditions d'octroi :

- Plafonds des ressources du ménage pris en considération (revenu globalement imposable de l'exercice d'imposition 2023 – revenus 2022) :
  - 3 enfants à charge \* (gratuité de 12 m<sup>3</sup>) : 59.900,00 euros
  - 4 enfants à charge \* (gratuité de 16 m<sup>3</sup>) : 65.770,00 euros
  - 5 enfants à charge \* (gratuité de 20 m<sup>3</sup>) : 71.620,00 euros
  - 6 enfants à charge \* (gratuité de 24 m<sup>3</sup>) : 77.480,00 euros
  - 7 enfants à charge et plus \* (gratuité de 28 m<sup>3</sup>) : 83.320,00 euros

(\* : un enfant handicapé compte pour 2)
- Le ménage ne peut pas bénéficier de revenus de biens immobiliers (notamment n'être propriétaire que d'une seule habitation – unique bien – et y être domicilié...).
- Cet avantage n'est pas cumulable avec ceux accordés aux familles à revenus modestes.
- Demande complète à introduire pour le **30 juin 2024** au plus tard, par courrier, déposée à l'administration communale, par e-mail à [ristournes@olln.be](mailto:ristournes@olln.be) ou via l'e-guichet.

NOM, prénom : .....

Numéro National : .....

Rue : .....

N° ..... Bte .....

Code postal : .....

N° compte bancaire : BE .....

N° de tél. : .....

Facturation in BW : OUI – NON

Habitant à l'adresse ci-dessus, je déclare sur l'honneur que ..... enfants font partie de mon ménage au 01 janvier 2024, et que l'ensemble de mes/nos revenus globalement imposables ne dépassent pas les montants fixés ci-avant.

### ***Pour être recevable, la demande est accompagnée des pièces justificatives suivantes :***

- 1)** le dernier avertissement extrait de rôle du ménage relatif à l'imposition 2023, revenus 2022
- 2)** une composition de ménage arrêtée au **1<sup>er</sup> janvier 2024** (010/43.61.30 – [population@olln.be](mailto:population@olln.be))

### ***Suivant la situation familiale :***

- 3)** attestation scolaire pour les enfants de plus de 18 ans jusqu'à 25 ans
- 4)** attestation de reconnaissance du handicap de l'enfant

Administration communale, Service Activités et Citoyen – Affaires sociales, Espace du Cœur de Ville, 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve - Renseignements complémentaires : 010/43.61.76.

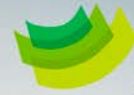
Le formulaire est téléchargeable sur notre site [www.olln.be/ristournes](http://www.olln.be/ristournes) ou à compléter en ligne : <https://olln.guichet-citoyen.be/e-guichet/>

Date et signature :

Crédits

Placements

Assurances



crelan  
Ottignies



Avenue du Douaire 31, 1340 Ottignies

Tel : 010 41 42 40

Ottignies@crelan.be  
BE 0476.335.623  
N° FSMA 063356A-cB

info@myassurance.be  
BE 0671.919.394  
N° FSMA 116047 A

Attention : emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent Prêteur : Crelan, Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Bruxelles

**BIO**  
**ITIS**

Le salon  
du vin bio  
Ottignies  
Ferme du Douaire  
sa. 1 et di. 2 juin

une co-organisation  
biovitis<sup>(asbl)</sup> et Ville  
d'Ottignies-Louvain-la-Neuve



**Philippe Laperche**  
INSURANCE BROKER

**COURTIER D'ASSURANCES  
GÉNÉRALISTE**

« Qualité, Confiance  
et Vision à long terme »

0032 477 44 35 48

[www.opsis-insurance.be](http://www.opsis-insurance.be)

philippe.laperche@outlook.com

Rue Haute, 11 - 1340  
Ottignies  
Louvain-La-Neuve

ASSURANCES :

**OPIS sprl** BE0472110084  
FSMA 108017A

**Eléphantbleu**

NOUVEAU  
PRÈS DE CHEZ VOUS!

**LAVAGE  
À LA MAIN**

SUR RDV



**CAR WASH  
À COURT-ST-ETIENNE**

Self 7/7 24/24h

**0484 71 75 27**

**CE BON VAUT 2€ EN JETONS**

Chaussée de Bruxelles 2  
1490 Court-St-Étienne  
Rond point avec Avenue des Combattants



**Eléphantbleu**  
PLUS PRO. PLUS PROPRE.





SOCIAL

## Subside Nord-Sud

Plusieurs citoyen(ne)s d'Ottignies-Louvain-la-Neuve sont engagés dans des actions en faveur des populations du Sud ou les soutiennent.

Chaque année, la Ville prévoit un budget pour subsidier certaines des initiatives choisies parmi celles que vous aurez proposées au Comité de subventionnement.



Demandez le dossier concernant cet appel à projets. Il y figure, entre autres, un formulaire qu'il est impératif de compléter et de joindre au dossier que vous rentrez.

Adressez votre demande au Collège au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Outre le formulaire indispensable, votre dossier peut contenir toute information que vous jugez utile à la bonne compréhension de votre projet et à son évaluation.

Un groupe d'analyse examinera les demandes en fonction de critères précis qui font partie du dossier qui vous est remis, dont les points essentiels sont :

- une coopération qui soutienne les citoyens des pays du Sud précarisés dans leur mise en œuvre de projets de développement ;
- une coopération ayant dans notre commune une portée éducative.

Le groupe d'analyse sélectionnera les dossiers qu'il recommande au Collège, lequel, s'il agrée, les soumettra au Conseil communal qui statuera in fine.

010 / 43 61 94 - ccns@olln.be

## Tous différents

Le 21 mars, Journée mondiale de la trisomie 21, le personnel communal portait des chaussettes dépareillées, action symbolique pour signifier que notre Ville soutient la différence et la diversité.

Les élèves des écoles communales de Mousty et La Croix également.



## Arbre de vie

Les résidents du Moulin ont remercié leur animatrice du CPAS admise à la retraite.



Que d'émotions, les 27 et 29 mars à la Résidence du Moulin du CPAS.

Les résidents ont remercié leur chère animatrice Bénédicte Gabriel, admise à la retraite après 11 ans à leurs côtés. En compagnie de l'ancienne animatrice Marie-José Perot, et de la nouvelle, Anne-Françoise Hirtz.

« Je ne m'y attendais pas. Ils m'ont fait pleurer », racontait Bénédicte Gabriel, le 27 mars. « Marie-José m'a emmenée au restaurant à midi, puis m'a bandé les yeux pour me conduire dans un lieu surprise. Quand j'ai retrouvé la vue, tous les résidents étaient rassemblés autour de moi, dans la salle de restaurant du Moulin. »

Les résidents et les séniors de l'extérieur habitués à participer aux activités - une quarantaine d'amis - avaient répété des chants pendant plusieurs semaines, en cachette ! Chacun avait aussi préparé un plat, pour constituer un gigantesque buffet.

« Dire que je voulais partir comme une petite souris... »

Le 29 mars, dernier jour de travail de Bénédicte, les résidents ont inauguré un « arbre de vie », le symbole choisi pour représenter la charte de bien-vivre ensemble co-construite à l'occasion de différents ateliers, pendant plusieurs mois.

Cet arbre - en métal et bois - affiche les valeurs chères à la résidence : la solidarité, la bienveillance, la convivialité et le respect. Il a été accroché sur un mur du 4<sup>e</sup> étage de la résidence, à côté de la salle d'animations (un lieu de grand passage). Des oiseaux l'entourent, réalisés au départ de pages de vieux livres, pour représenter la liberté. ●



PARTICIPATION

# Ambassadeurs de l'anti-gaspillage

**Vous êtes passionné(e) par l'alimentation durable et souhaitez contribuer à sensibiliser les jeunes générations au gaspillage alimentaire ? L'ASBL Altérez-Vous Initiatives recherche des bénévoles pour ses ateliers « Alter-é-collation » soutenus par notre Ville.**



En 2023, l'ASBL Altérez-Vous Initiatives de Louvain-la-Neuve a reçu le soutien de notre Ville (5000€, dans le cadre du Budget participatif), pour son projet Alter-é-collation qui vise à sensibiliser les jeunes générations au gaspillage alimentaire.

Deux fois par mois en moyenne (un mardi et un vendredi), des élèves (de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> primaire) participent à un atelier de cuisine anti-gaspillage à l'Alter d'en face, en compagnie de six animateurs bénévoles et du cuisinier Wagley d'Altérez-Vous.

« Les enfants viennent une matinée complète. On leur expose les invendus que nous recevons du magasin Färm et on leur montre comment récupérer les parties des légumes qui ne sont pas abîmées », explique le Néolouvaniste Yves Guérit, d'Altérez-Vous Initiatives. « On leur communique aussi quelques informations qui les marquent, comme le fait qu'on gaspille entre 25 et 30kg de nourriture par personne par an, dans le monde... l'équivalent de 500 croissants ! »

La suite de l'atelier consiste à cuisiner les aliments récupérés, puis à participer à des petits jeux de sensibilisation à l'alimentation durable et au gaspillage... avant de passer à la dégustation.

## Toasts, soupe et crumble

Le 29 mars, nous avons rencontré les 17 élèves de la classe de 3<sup>e</sup> primaire de Maureen Belot (école communale de



Lauzelle) au moment de la dégustation de leur entrée (des toasts au pesto vert, à base de fanes de carottes, basilic, ail et huile d'olive), leur soupe (à base d'aubergines, de céleri rave, de tomates, de pommes de terre, de chicons...) et ses croûtons (à base de vieux pain), leur dessert (un crumble).

« Alors alors, est-ce qu'elle est bonne, cette soupe aux légumes pourris ?! », s'est inquiétée l'animatrice Anne-Christine Baudouin, à l'origine de l'atelier pour Altérez-Vous Initiatives.

« Elle est tellement pourrie que j'en mourirais », a répondu le plus gourmand de la classe, en se pouléchant les babines !

Yves Guérit ne manquerait les ateliers pour rien au monde. « Les enfants repartent heureux, et nous aussi... fiers de former ces ambassadeurs de l'anti-gaspillage. Nous avons des retours des parents qui nous disent que depuis l'atelier, les soupes ont désormais plus de succès, grâce aux croûtons qui les accompagnent ! »

## Nouveau subsidie

Il y a déjà eu une bonne dizaine d'ateliers, et d'autres sont programmés jusqu'à la fin de cette année. Un budget reçu de la Loterie nationale (11.000€) est venu compléter le budget communal, ce qui a permis d'acquérir du matériel (NDLR : et permet d'acheter des ingrédients complémentaires, quand les invendus ne suffisent pas).

« Le projet prend de l'ampleur, nous pouvons maintenant ouvrir les ateliers aux écoles des communes voisines ! »

L'ASBL cherche à étoffer son équipe de bénévoles, car les classes comptent parfois plus de 20 élèves, il faut pouvoir capter leur attention toute la matinée ! ●

[acbaudouin@gmail.com](mailto:acbaudouin@gmail.com)  
<https://www.alterezvous.be/animations/agenda-complet>



# COP28 BIS à Ottignies

Quelque 150 élèves en 5<sup>e</sup> secondaire à l'Athénée Royal Paul Delvaux se sont retrouvés à Ottignies, le 11 mars, pour se mettre dans la peau des représentants politiques de pays présents lors des grandes conférences climatiques (COP).

La conférence de Dubaï sur les changements climatiques « COP28 » s'est déroulée du 30 novembre au 12 décembre 2023.

Le 11 mars, 150 élèves en 5<sup>e</sup> secondaire dans les deux implantations de l'Athénée Royal Paul Delvaux (ARO Villas à Ottignies, Lauzelle à Louvain-la-Neuve) se sont retrouvés sur le site des Villas pour une « COP28 BIS », à l'initiative de leurs trois professeurs de géographie, en collaboration avec le WWF.

« Rassembler les élèves de nos deux implantations pour les faire travailler ensemble, cela se fait rarement », constate Benoît Jacquemart, professeur de géo à l'ARO Lauzelle. « Grâce à la dynamique du jeu de rôle, ils ont compris la difficulté de parvenir à des accords internationaux, malgré la conscience de l'urgence climatique. »

## Quatre résolutions

Par groupes de 3-4, les élèves ont été amenés à représenter les pays participants, riches et pauvres. Ils ont dû s'y intéresser, se renseigner sur leurs forces et faiblesses économiques, comment chaque pays est touché par les changements climatiques... et réfléchir



à quatre résolutions, sur le thème de l'alimentation, l'accueil des réfugiés climatiques, la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la contribution au Fonds pour le climat destiné à aider les pays victimes du réchauffement.

« Chaque groupe a dû créer un blason représentant son pays et ses richesses, imaginer un slogan, travailler sur sa position par rapport aux différentes résolutions. Au moment de la COP, les groupes ont d'abord discuté entre alliances, pour s'entendre sur ce qu'ils voulaient ou ne voulaient pas, et dégager une position commune. Les négociations sont venues ensuite, sur chaque thématique, pour essayer d'atteindre un accord. »

## « C'est vraiment compliqué ! »

A l'issue du processus, l'Ottintois Louis Degand, en 5<sup>e</sup> secondaire à Lauzelle, était enchanté de l'expérience, quoiqu'un peu dépité. « Tout le monde a besoin de choses différentes : de l'argent, de la nourriture, du pétrole.

Chacun essaie d'obtenir ce dont il a besoin. C'est vraiment compliqué ! » Représentant le Venezuela, riche en pétrole, son équipe cherchait à obtenir des fonds pour pouvoir enclencher une transition énergétique. « Parce qu'on pollue énormément ! »

Les trois professeurs - Benoît Jacquemart, Karina Seynaeve et Pierre Daumerie - ont été ravis de voir comment les jeunes se sont glissés dans la peau des dirigeants (les représentants du Koweït portaient même les vêtements traditionnels !), ont réfléchi ensemble, appris à s'exprimer en public, négocié, et se sont engagés pour le climat.

Un beau travail sur la démocratie. ●







PARTICIPATION

# Rejoignez nos Conseils consultatifs

**Conseil  
consultatif**  
Participation

**Conseil  
consultatif**  
Numérique

**Conseil  
consultatif**  
Aînés

**Conseil  
consultatif**  
Personne en situation  
de handicap

Quatre Conseils consultatifs sont actifs, dans notre ville: sur la Participation, sur le Numérique, sur les Aînés, sur la Personne en situation de handicap. Ces lieux d'échange, d'information et de débat, de sensibilisation, de consultation et de proposition permettent un dialogue régulier et structuré entre les autorités communales et la population.

Les Conseils ont pour objectifs d'alimenter les réflexions des autorités communales, de contribuer à l'animation, de renforcer la cohésion sociale et d'améliorer le cadre de vie dans la ville. Ils sont composés de citoyens intéressés par la thématique et de membres d'associations actives dans le domaine ; le membre du Collège en charge est invité à participer.

Ce sont eux qui décident des sujets qu'ils traitent. Ils peuvent aussi être sollicités par les autorités communales, sur des questions ou projets liés à la thématique qui les concerne.

Les Conseils consultatifs sont lancés pour deux ans et peuvent être renouvelés. Envie de vous y impliquer ? Ils vous attendent ! ●

**010 / 43 61 85**  
[participation@olln.be](mailto:participation@olln.be)  
[conseils.consultatifs@olln.be](mailto:conseils.consultatifs@olln.be)  
[www.olln.be/conseilsconsultatifs](http://www.olln.be/conseilsconsultatifs)

## Par les aînés, pour les aînés

Notre Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) est un lieu d'échange d'informations, de débat, de nos habitants de plus de 60 ans (environ 25% de la population).

Lors d'un récent sondage réalisé à l'attention des aînés sur leurs besoins en matière d'information et de communication, le bulletin communal « OLLN Info » a été identifié comme un des moyens privilégié pour atteindre les aînés. Lors de sa séance du 22 juin 2023, le Collège communal a pris acte des recommandations faites par le CCCA.

*« Aînés, nous souhaitons utiliser régulièrement le bulletin communal afin de mieux connaître et faire connaître vos attentes et besoins, de rendre compte des avancées dans les domaines qui vous préoccupent et de valoriser les initiatives que vous prenez »,* communique le CCCA.

Le CCCA entame un nouveau cycle de deux ans. Les défis à relever sont nombreux: suivre les recommandations concernant la future Maison de Repos/ Maison de Repos et de Soins (MR/MRS) publique, poursuivre les réflexions et travaux sur le thème « Rester chez soi avec une vie sociale et un accompagnement de qualité », et bien d'autres questions (bancs, mobilité...).

N'hésitez pas à nous rejoindre et à mettre vos compétences à l'œuvre, pour consolider ce « pont » entre les aînés et les autorités locales (en tant qu'habitant ou au titre de représentant d'une association œuvrant sur le territoire communal).

**010 / 43 61 85, [conseils.consultatifs@olln.be](mailto:conseils.consultatifs@olln.be)**

**010 / 43 61 76, [aines@olln.be](mailto:aines@olln.be)**  
(pour connaître les activités organisées par la Ville à destination des aînés).

OFFRE DE PRÉVENTE

Réduction -5 €

En réservant  
avant le  
15 juin

DEL Diffusion Villers  
présente

LE PROCHAIN  
SPECTACLE THÉÂTRAL D'ÉTÉ  
À VILLERS-LA-VILLE

# LE PROCÈS DE JEANNE D'ARC

Mise en scène : HÉLÈNE THEUNISSEN D'après G.-B. SHAW et les minutes du procès

C'est au procès de Jeanne d'Arc que l'on assistera. Interrogée par une assemblée de religieux et de théologiens sur sa vie et ses motivations, elle évoque les voix qui lui parlent ou l'arbre aux fées de son village, elle narre les moments forts de son épopée, elle paraît arrogante parfois et ne veut pas renoncer à porter des vêtements d'homme ni réfuter ses visions, des éléments parmi d'autres qui vont servir à asseoir l'accusa-

tion d'hérésie et de sorcellerie. Dans les pierres séculaires des ruines de l'Abbaye de Villers, ce récit rejoindra la rugosité du moyen âge et permettra une mise en scène réaliste et austère. Une scénographie dépouillée mais néanmoins monumentale privilégiera les matières brutes et les lumières seront apportées par les flammes des bougies, des braseros, des candélabres et bien sûr du bûcher.

ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE  
À partir du 11 juillet 2024 [www.jeannedarc2024.be](http://www.jeannedarc2024.be)



Une production de DEL Diffusion Villers avec l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de Visit Wallonia, du Brabant wallon, avec l'appui de la Commune, du Syndicat d'Initiative et de l'Abbaye de Villers-la-Ville, avec le soutien de DE CONINCK WINE & SPIRIT, RENT A CAR, en coproduction avec Shelter Prod, avec le soutien de Taxshelter.be et ING, avec le soutien du Tax Shelter du gouvernement fédéral de Belgique. INEOS - 071/820.978





ENVIRONNEMENT

# Merci !

**Aux 40 équipes (plus de 1000 personnes) qui ont participé à la 10<sup>e</sup> édition du grand nettoyage « Be WaPP », du 21 au 24 mars.**

Quelque 40 équipes (écoles, entreprises, associations, familles et amis... plus de 1000 personnes au total) s'étaient inscrites au grand nettoyage de printemps organisé dans notre ville, du 21 au 24 mars (sur notre photo, les employés de l'entreprise Lhoist de Limelette, qui ont déjà promis d'en être l'an prochain, en espérant que la situation s'améliore d'année en année).

Toute l'école de Mousty a consacré sa journée du 21 mars au nettoyage. Une chouette entraide entre les grands et les petits, une belle sensibilisation. « *Et une certaine fierté, puisque les élèves ont ramassé plus de déchets que l'an passé : 90,6kg!* », constate le directeur Bernard Jaumain. « *Un échange a été organisé dans les classes, autour de la question « Est-ce bien d'avoir récolté autant de déchets ? ». Un partage d'opinions très intéressant, en espérant que ce débat se poursuive à la maison.* »

Les élèves de 3<sup>e</sup> maternelle ont réalisé une œuvre d'art éphémère « déchets-art » avec une petite partie des déchets. Et une discussion a été menée dans les classes, autour de « la beauté ».

## Sportifs engagés

L'équipe de rugby U14 de Louvain-la-Neuve a consacré le week-end à ramasser les déchets et embellir les espaces publics, le long du boulevard Baudouin 1<sup>er</sup>. Armés de gants et de sacs poubelles, les jeunes ont travaillé avec



enthousiasme et détermination, accompagnés par l'échevin de l'Environnement Philippe Delvaux.

« *Nous enseignons des valeurs telles que le respect, la solidarité et l'engagement* », déclare Jean-Michel Verhulst, pour le Rugby Ottignies Club ROC. « *Cette action citoyenne offre à nos jeunes membres une opportunité concrète de mettre ces valeurs en pratique, en contribuant à l'amélioration de l'environnement local. Nous sommes fiers de leur engagement et de leur dévouement.* »

L'événement a attiré l'attention des passants et résidents locaux, suscitant des réactions positives et encourageantes. L'équipe a pu engager la conversation avec les membres de la communauté, sur l'importance de prendre soin du quartier.

L'échevin de l'Environnement se réjouit de cette grande mobilisation et remercie tous les participants. Oui, la situation s'améliore ! Grâce à la prise de conscience de tous, dès le plus jeune âge. ●

[environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be), 010 / 43 62 50

## Plantez une haie

La Province vous l'offre !

Deux possibilités :

- ▶ Une haie fleurie qui servira de nourriture aux abeilles et aux oiseaux. Elle est composée de viorne obier, d'églantier, de sureau noir, de sorbier des oiseaux, de groseillier rouge, de cornouiller sanguin et de troène.
- ▶ Une haie champêtre qui favorisera la nidification. Elle se compose d'aubépine, de bourdaine, de charme, d'érable, de prunelier et de hêtre.

Rentrez votre demande avant le 14 juin.

Inscriptions : [haies@brabantwallon.be](mailto:haies@brabantwallon.be)



[010 / 23 62 93](tel:010236293)

[www.brabantwallon.be/bw/planterunehaie/](http://www.brabantwallon.be/bw/planterunehaie/)





# Gestion des cours d'eau

Notre ville est traversée par plusieurs cours d'eau, qui ne sont pas tous gérés par la Ville. Certains sont provinciaux (ceux de 2<sup>e</sup> catégorie), d'autres dépendent de la Wallonie (ceux de 1<sup>ère</sup> catégorie, comme la Dyle). Les cours d'eau de catégorie 3 sont communaux.

Le gestionnaire est tenu de veiller au bon écoulement des eaux (notamment, l'absence de déchets). Il est chargé d'assurer des travaux d'entretien et de petite réparation. Il est responsable des arbres situés sur la berge... tandis que les arbres situés sur la rive (à partir de la crête de berge) appartiennent aux riverains.

Il est interdit de prélever de l'eau des cours d'eau (surtout en période de sécheresse). Seuls les propriétaires dont le bien est bordé ou traversé par un cours d'eau sont autorisés, sous conditions, à prélever l'eau du cours d'eau, uniquement pour les besoins des parcelles riveraines (irrigation, abreuvement du bétail...) sans modifier de manière substantielle le cours, la quantité et la qualité de l'eau. Le gestionnaire du cours d'eau peut conditionner ou interdire certains prélèvements d'eau. Il est donc nécessaire de le contacter afin de connaître les éventuelles conditions à respecter pour le pompage. ●

[i environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be)

Nom	Catégorie	Linéaire gestion communale (m)	Linéaire total à Ottignies (m)
Blanc-Ry	Cat 2 et 3 en fonction de la portion	780	1.212
Dyle	Cat 1		4.291
Malaise	Cat 2		2.001
Pinchart	Cat 2 et 3 en fonction de la portion	1.064	3.151
Ruisseau des Balaux	Cat 3		742
Ry Angon	Cat 2		2.452
Ry de Negry	Cat 3	357	357
Ry Evaux	Cat 3	399	399
<b>TOTAL</b>		<b>3.342</b>	<b>14.605</b>

## Avis aux riverains d'un cours d'eau

- ▶ Le propriétaire riverain doit laisser une bande libre d'accès (servitude de passage de 6 mètres) le long de l'eau, pour le gestionnaire ;
- ▶ Il est interdit d'obstruer un cours d'eau ou d'y introduire à moins de 6 mètres de la crête de berge des objets ou matières pouvant être entraînés par les flots lors de crues (tontes de pelouse, tailles de haies et autres déchets organiques ou de construction) ;
- ▶ L'usage des herbicides est interdit au bord des cours d'eau (sur les berges) en raison de leur grande toxicité vis-à-vis du milieu aquatique et de l'environnement en général ;
- ▶ Toute modification du relief du sol ainsi que toute construction (pont, passerelle, étang...) nécessite un permis d'urbanisme ;
- ▶ Toute modification sous, dans ou au-dessus du lit mineur du cours d'eau non navigable ou des ouvrages y établis nécessite une autorisation domaniale délivrée par le gestionnaire, selon la catégorie.

## Déversoir d'orage

Un déversoir d'orage est une « soupape de sécurité » placée le long des cours d'eau, pour décharger le réseau d'égouttage en cas de surpression (le trop plein d'eau de pluie qui se mélange aux eaux usées est alors exceptionnellement déversé dans les rivières).

Un seul mot d'ordre, donc : ne jetez pas rien dans vos toilettes ! Ni mégot, ni lingette, ni huile/graisse.

Les stations d'épuration ont pour mission de traiter les eaux usées, pas les déchets (ceux-ci doivent être jetés dans la poubelle).

Il suffit de participer à une opération de nettoyage d'Aer Aqua Terra pour se rendre compte du fléau des lingettes qu'on retrouve en quantité astronomique dans la Dyle.



# L'importance de bien s'hydrater

## Pour les arbres aussi !

Les arbres s'hydratent en puisant l'eau dont ils ont besoin en profondeur. L'absence de pluie n'est donc pas un problème, du moment que le sol dispose de bonnes réserves en eau.

La situation se complique en cas de sécheresse prolongée, quand les réserves en eau du sol passent sous le seuil des 40%. On parle alors de « stress hydrique des arbres ».

Les dérèglements climatiques ont un impact sur la santé de nos arbres, qui souffrent de plus en plus de stress hydrique. On les voit s'épuiser à mettre en place une multitude de stratégies pour limiter les pertes en eau:

- ▶ Fermeture partielle des pores des feuilles (les stomates), qui perturbe le bon fonctionnement de la photosynthèse et entraîne un ralentissement de la croissance,
- ▶ séchage prématuré,
- ▶ modification de sa croissance pour favoriser le développement racinaire plutôt que le système aérien.

Ces stratagèmes affaiblissent les arbres (les branches, moins résistantes, peuvent se briser). Ils deviennent plus sensibles aux attaques d'insectes, leur cycle de variation saisonnière est perturbé.

## Quelles solutions ?

Faire des choix opportuns lors d'un projet de plantation !

- ▶ Favoriser des essences moins exigeantes en eau (comme le noyer commun ou le sorbier des oiseleurs) et qui sont adaptées à la zone bioclimatique des plaines et vallées scaldiciennes. Info : <https://www.fichierecologique.be>
- ▶ Privilégier la plantation mixte (plusieurs espèces d'arbres). Les arbres ont des systèmes racinaires différents et vont puiser l'eau à des profondeurs différentes. Ils seront moins en compétition s'ils côtoient des congénères qui ont d'autres besoins.

La meilleure manière d'aider les arbres qui existent déjà est de préserver la bonne santé du sol (en évitant son piétinement et en y favorisant le développement de la biodiversité):

- ▶ laisser la végétation se développer sans la couper ras ;
- ▶ favoriser le paillage.

Cela attire une multitude d'organismes qui permettent à l'eau de s'infiltrer naturellement pour être disponible pour les arbres.

En règle générale, la diversité (plantée, ou qui se développe dans le sol) apporte plus de stabilité face aux changements, puisque chaque organisme a ses forces et ses faiblesses. Si un élément perturbateur se prend à l'un d'entre eux, il ne causera pas de problème à tous les individus de l'écosystème. ●

# Qualité de l'air à l'étude

Trois stations de mesure de la qualité de l'air ont été installées dans notre ville (sur le parking du commissariat de police et celui du cimetière d'Ottignies, ainsi qu'à la place de l'Université de Louvain-la-Neuve), les 19 et 20 mars.

Elles permettront de déterminer les niveaux de pollution atmosphérique dans ces trois zones, pour le compte de l'Agence Wallonne de l'Air et du Climat. En effet, l'AWAC dispose de peu de données dans notre province, où une seule station de mesure permanente est implantée.

L'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) procède régulièrement à ce type de mesures, à la demande de



l'AWAC, dans le cadre de sa mission de gestion des réseaux de surveillance de la qualité de l'air en Wallonie.

Les données seront collectées pendant quelques mois (un an maximum), de manière à rencontrer des conditions météorologiques diverses. Celles-ci ont une influence importante sur les quantités de polluants émis, leur processus de formation et destruction, leur transformation et dispersion, et par conséquent, sur les concentrations mesurées dans l'air ambiant.

L'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) s'est engagé à communiquer sur les résultats, à l'issue de la campagne de mesures. ●



# COURS DE TENNIS POUR TOUS

→ De 3,5 à 99 ans

→ De l'initiation au haut niveau

→ Du 9/09/2024 au 15/06/2025 (32 semaines)

## OFFERT\*

Serre-poignet  
Justine Henin Academy



\* pour toute inscription avant le 31 juillet

## À GAGNER\*

Participation au tirage au sort pour gagner un sac et une raquette Wilson



INFO ET INSCRIPTION

ACADEMY.JUSTINEHENIN.BE

Avec le soutien de:

capitalatwork

Wilson

RECORDS  
SPORT

BERGER-DRAYE

# CLÔTURES & PORTAILS

[www.berger-draye.be](http://www.berger-draye.be) - [draye\\_vincent@hotmail.com](mailto:draye_vincent@hotmail.com)

Rue aux Fleurs, 9 1341 Céroux-Mousty - Tél. : 010.61.81.61



30 années d'expérience



[www.decoration-massart.be](http://www.decoration-massart.be)

## Eric Massart

**Artisan, peintre en bâtiment**

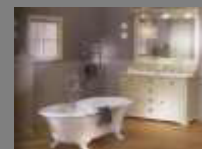
Peintures intérieures & extérieures,  
Façades, châssis, portes, volets, boiseries,  
Tapissage,  
Revêtements de sols (souples) et de murs,  
Pose de stores

Pour tout renseignement, contactez-moi au

**0477/45 27 07**

Rue Antoine André 12 – 1300 Limal

La décoration ... c'est ma passion !



Devis  
gratuits





# Le judo dans ses murs d'ici fin 2024

**A l'arrêt depuis 2016, le chantier du dojo fédéral a repris début avril, à côté du chantier de la future piscine de Blocry. C'est une excellente nouvelle pour les judokas et les administratifs de la Fédération francophone de judo.**

Soulagés, les représentants de la Fédération francophone de judo, en annonçant, le 9 avril, que la dernière phase des travaux du nouveau site d'entraînement du judo francophone venait d'enfin débiter.

Le chantier du dojo fédéral était à l'arrêt depuis 2016. L'entreprise générale Théret de Beauraing, en charge, avait été déclarée en faillite en 2017. Depuis, la Fédération (à qui l'ASBL Centre de haut niveau du judo avait cédé les droits sur le bâtiment) était en pourparlers avec la curatelle, des experts en bâtiment, les sous-traitants et Infrasports (l'organe wallon subsidiant), pour déterminer les travaux encore à réaliser, désigner de nouveaux entrepreneurs et s'assurer de la possibilité de pouvoir bénéficier du solde des subsides promis à l'époque.

*« Nous sommes partis sur un allotissement en 7 subdivisions du marché, dont 6 lots ont déjà été attribués et le 7<sup>e</sup> (pour les aménagements extérieurs) est à l'adjudication »,*



détaille Frédéric Treuttens, le président de Judo Wallonie-Bruxelles.

Le gros œuvre fermé était terminé depuis 2016, plus rien n'avait été fait ensuite. Le bâtiment est resté sain mais l'isolant a malheureusement pris l'eau. Il va falloir l'enlever, en remettre un nouveau, et un crépi dessus. Il s'agit aussi d'installer le tatami permanent de 625m<sup>2</sup> (une très belle surface pour l'entraînement des élites et la formation continue des instructeurs), d'aménager des salles de réunion ainsi que le pôle administratif qui accueillera les représentants de la Fédération de judo. Sans locaux (elle avait renoncé à ses murs de Namur sans se douter que le chantier serait arrêté), elle s'était installée dans les anciens thermes du complexe sportif de Blocry (en-dessous de l'escalier central) pour un provisoire qui allait durer... plus de 5 ans.

## On y fêtera Noël !

La réception des travaux est prévue pour fin août-début septembre, pour une mise en service espérée autour de la mi-septembre. Les judokas et judokates, la Fédération et tous ses partenaires (Région, Ville, UCLouvain, Adeps, complexe sportif de Blocry...) veulent aller de l'avant.

*« On espère une prise de possession complète pour la fin de cette année au plus tard. J'ai promis qu'on fêterait Noël dans ce bâtiment »,* s'engage Frédéric Treuttens.

Le coût des travaux encore à réaliser s'élève à 705.000€, avec un subside d'Infrasport de 378.000€ (soit le solde du subside déjà octroyé au début du chantier en 2014).

La gestion du dojo devrait être concédée au complexe sportif de Blocry, qui se chargera de louer l'infrastructure (aux clubs et aux particuliers) quand celle-ci ne sera pas occupée par la Fédération. Une trentaine de judokas de haut niveau s'entraînent régulièrement à Blocry (sur notre photo ci-dessus, Jorre Verstraeten et le directeur technique francophone Cédric Taymans). ●

# Subventions

La Ville renouvelle sa proposition d'octroyer un subside de 350 ou 750€ aux clubs sportifs/ associations sportives qui proposent des activités spécifiquement destinées aux 60 ans et plus, sur le territoire communal.

Pour pouvoir bénéficier de la subvention de 350€, les clubs/associations devront répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- ▶ Avoir des aînés parmi leurs membres ;
- ▶ Proposer des activités spécifiquement destinées aux aînés, au minimum deux fois par mois, hors congés scolaires et trêve hivernale ;
- ▶ Dispenser ces activités dans une infrastructure de la Ville, ou à l'extérieur, suivant la nature du sport (toujours sur le territoire communal) ;
- ▶ Participer au moins une fois/an aux manifestations sportives de la Ville.

Une prime supplémentaire de 400€ sera accordée aux demandeurs qui répondent, en plus, à deux autres critères :

- ▶ Etre reconnu « club sportif communal » par le Collège communal ;
- ▶ Avoir au minimum 25% de membres aînés domiciliés sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Les demandes doivent être introduites pour le 30 juin au plus tard, au service des Sports.

Règlement complet sur notre site [olln.be](http://olln.be) ●

📞 010 / 43 61 81  
[sport@olln.be](mailto:sport@olln.be)



## Euro 2024

Ecran géant et animations, aux Coquerées.

Le championnat d'Europe de football 2024 fera vibrer les fans de football, du 14 juin au 14 juillet.

Notre Ville - en partenariat avec le Centre Sportif Local Intégré (CSLI, rue des Coquerées, 50A, à Mousty) et son Tremplin Club House - soutiendra les Diables Rouges, en retransmettant leurs matchs sur écran géant : le lundi 17 juin à 18h (contre la Slovaquie), le samedi 22 juin à 21h (contre la Roumanie) et le mercredi 26 juin à 18h (contre l'Ukraine). Une retransmission sur écran géant sera proposée tant que notre équipe nationale sera victorieuse.

On y attend les familles (une zone est prévue pour les enfants) et les amis ! Un concert de « The Planes » sera organisé le samedi 22 juin, avant la retransmission du match Belgique-Roumanie.

Entrée gratuite ! ●



# Perche en ville

Le club d'athlétisme CS Dyle organisera une compétition officielle de saut à la perche « Urban Perche de la Dyle » le mercredi 3 juillet à la place de l'Université (Louvain-la-Neuve). Un spectacle impressionnant, avec des athlètes à 5m de haut et plus. A ne pas manquer !!!



Initiations pour les écoles en matinée, début des concours à 13h, 16h et 19h (niveaux croissants, de régional à national et international).

Accès gratuit. ●

📞 0472 / 17 48 76 - [csdyle.be](http://csdyle.be)



SPORT

## Mérites sportifs

La traditionnelle soirée de remise des Mérites sportifs se déroulera le vendredi 6 septembre, à 19h30, à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve). La Ville y mettra à l'honneur les athlètes et clubs qui se sont distingués durant l'année, par leurs performances et /ou leur attitude exemplaire. Ambiance festive ! Bienvenue à tous !

Plusieurs prix seront attribués :

- Mérite sportif individuel masculin
- Mérite sportif individuel féminin
- Mérite sportif collectif

- Meilleur Espoir masculin
- Meilleur Espoir féminin
- Meilleur Espoir collectif
- Prix de l'échevin des Sports
- Prix de la bourgmestre
- Prix du handisport
- Prix spéciaux : prix du fair-play, prix de l'arbitre

Les sportifs ou les clubs sont invités à introduire leurs candidatures individuelles ou collectives par email au service des Sports pour le lundi 1<sup>er</sup> août : sport@olln.be, 010 / 43 61 81.



Notre label ADEPS « Communes Sportives 3 étoiles » expirait le 31 décembre.

Bonne nouvelle : notre Ville l'obtient à nouveau, pour la qualité de l'offre sportive proposée sur son territoire.

L'échevin des Sports Benoît Jacob a reçu les nouvelles plaques au Salon des Mandataires Municipalia, en avril.



## Merci

La City Run de Louvain-la-Neuve organisée en décembre a permis de remettre un chèque de quelque 1270€ à l'ASBL Amarrage, pour le projet de son équipe du Chenal, qui accompagne des jeunes de manière intensive en famille, en prévention. Les éducateurs organisent de nombreuses activités (sportives notamment) avec ces jeunes, pour créer le lien et favoriser le dépassement de soi.

Amarrage a choisi d'attribuer les 1270,77€ à ce projet pour faire écho au challenge sportif de la City Run. L'ASBL remercie vivement les 241 participants de la City Run (la Ville aussi !).

## Karaté Santé

Vous avez 50-60-70 ans ? Vous souhaitez vous remettre en forme, travailler votre équilibre, la coordination, la mémoire ? Effectuer un renforcement musculaire, rencontrer des gens, pratiquer un sport « fun » et varié ?

Essayez un cours de Karaté Santé, une pratique douce du karaté, en toute sécurité et dans une ambiance conviviale.

Tous les mercredis, de 10 à 11h, au centre sportif des Coquerées (sauf vacances scolaires). Accessible avec la carte Pass'sports (2€/cours).

📞 0475 / 22 88 84  
[www.karatesante.be](http://www.karatesante.be)





# L'orientation

**Mais aussi le football, la zumba, le karaté, l'escrime... étaient à l'honneur, pour la première édition du Salon des sports et loisirs, à l'initiative de notre Ville, le 21 avril.**

Apprendre à s'orienter. Reconnaître les symboles d'une carte. Chloé Cornélis, de Mousty, a découvert les joies de la course d'orientation à l'occasion du premier Salon des sports et loisirs organisé par notre Ville, le 21 avril.

*« J'avais déjà essayé au cours de gym. C'est chouette, surtout quand l'ordinateur répond qu'on a gagné ! »*

Et une nouvelle recrue pour le club d'orientation LOST de Louvain-la-Neuve !

Avec peut-être aussi les Ottintoise Tessa et Jeanne Mertens, qui ont appris qu'il fallait d'abord lire la carte, plutôt que de se diriger directement vers la première balise visible.

*« Nous avons initié 13 adultes et 22 enfants »,* calcule Pascaline Parisot, pour la Louvain Orienteering Sport Team (LOST). *« La plupart ont découvert que nous proposons plusieurs parcours permanents - de niveaux différents - au Bois des Rêves et à Louvain-la-Neuve. On peut télécharger les cartes sur le site du LOST, se les procurer à l'accueil du Bois des Rêves (gratuitement) ou à l'Office du Tourisme Inforville (0,50€). »*

Le club d'orientation organise une course tous les 15 jours, le mardi (départs entre 17h30 et 19h), d'octobre à avril. Ces courses sont ouvertes à tous, seul ou en équipe, en marchant ou courant. Elles durent entre 45 minutes et 1h15. Une initiation « accompagnée » est organisée à chaque activité, à 18h30. L'activité est accessible avec la carte Pass'sports de la Ville, ou sans (2€ pour les habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve).



## Idéal pour le réseautage

Le Salon du 21 avril proposait de découvrir des disciplines sportives (l'aïkido, la plongée, les activités du centre de réadaptation sportive pour les personnes cardiaques...), d'assister à des démonstrations (arts martiaux, gymnastique, tennis de table...) et de participer à des séances d'initiation (zumba, yoga, badminton, tir à l'arc, hockey, rugby, pétanque...), dans les diverses infrastructures sportives de la Ville (au centre sportif des Coquerées, au pôle sportif de Lauzelle, au ROS du Stimont et au centre sportif Jean Demeester).

*« Il y avait aussi une initiation à la pêche à l'étang du Buston dès 8h, avec le club communal de pêche »,* rappelle l'échevin des Sports Benoît Jacob.

Une des salles du centre sportif des Coquerées regroupait de nombreux stands d'information, où se renseigner sur les clubs sportifs de la ville, mais aussi sur les stages d'été organisés pour les enfants. Au Pré d'Uguette (ânes, chevaux, moutons, poules et lapins !) - qui organise des stages de vacances, des activités pour les anniversaires et des sorties en famille, au Blanc-Ry - nous a confié qu'il y aurait pu y avoir plus de monde, mais la disposition de la salle « en cercle » a favorisé les échanges entre les exposants : idéal pour le réseautage et les idées de partenariats.

*« Nous avons organisé des navettes depuis le parking du Douaire, qui permettaient de rallier les sites sans devoir prendre sa voiture. Il y a quand-même eu un peu d'encombrement aux Coquerées, où nous organisions aussi le départ et l'arrivée du Rallye gourmand. »*

Si vous avez manqué le Salon, notre service des Sports reste à votre disposition pour vous renseigner sur les activités organisées dans notre ville : 010 / 43 61 81, [sport@olln.be](mailto:sport@olln.be) ●





# Magasin spécialisé en vélos cargos à destination familiale dans le Brabant Wallon

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h / Samedi de 10 à 18h

Adresse: Rue Provinciale 2 à 1300 Wavre

Téléphone: 0493/94.61.27

Mail: info@velofamilial.be

Web: www.velofamilial.be



**-10%\***

sur vélos enfants,  
pièces et accessoires

**-5%\***

sur les vélos cargos

\* Sur présentation de ce bon  
Non valable dans le cadre de leasing ou autres  
promotions. Valable jusqu'au 31/12/2024

# Intelligence collective

**La Maison du Développement Durable (MDD) organisait une activité d'« arpentage », dans le cadre du 9<sup>e</sup> Tour des Cafés, le 14 mars. Il y en aura d'autres !**

Tandis que les nouvelles vareuses de notre équipe nationale de football « hommage à Tintin » étaient présentées au Musée Hergé de Louvain-la-Neuve, le 14 mars – la présence de l'entraîneur Domenico Tedesco suscitant beaucoup d'émoi dans la cour de récréation voisine – la Maison du Développement Durable (MDD), à quelques enjambées, organisait une activité d'« arpentage », dans le cadre du 9<sup>e</sup> Tour des Cafés.

Il aurait pu s'agir de football, mais c'est un livre sur l'écologie - vu le lieu d'accueil et les questions abordées dans le Tour des Cafés - que l'animatrice Camille Dasseleer a choisi, pour faire découvrir la discipline à 9 participants.

« Cet atelier d'intelligence collective consiste à lire ensemble un livre qui semble trop difficile ou trop long, selon un principe né

à la fin du 19<sup>e</sup> siècle dans les écoles d'ouvriers syndicalistes. »

Le livre - « Pour une écologie pirate », de Fatima Ouassak - a été découpé en 9 parties de 16 pages. Chaque participant a lu sa partie avant de la résumer devant les autres. Le groupe a ainsi pris connaissance de l'entièreté du livre en une heure top chrono !

« C'est ce que les étudiants ont l'habitude de faire, quand ils ont la flemme de lire tout un article », a constaté l'animatrice, assistante en littérature à la Faculté de philosophie, arts et lettres de l'UCLouvain. « En le découpant, on désacralise l'objet livre. Certains vont peut-être hurler, mais nous serons neuf à le lire... plutôt que de le laisser prendre la poussière dans une bibliothèque. »

D'autres activités d'arpentage devraient être organisées ultérieurement à la MDD. ●

 010 / 47 39 59 - [www.maisonddd.be](http://www.maisonddd.be)

# Place aux Artistes

**Avec Typh Barrow le 7 septembre.**

Pour la 5<sup>e</sup> édition de « Place aux Artistes », les opérateurs culturels d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (La Ferme ! Le Vilar et le SPOTT) ont fait le choix de concentrer les énergies et le public sur deux samedis successifs, les 31 août et 7 septembre prochains.

« Lors des premières éditions, juste après le covid, on était heureux de revoir le public. Depuis, les activités culturelles ont bien repris et les équipes sont super sollicitées », constate l'échevin de la Culture Hadelin de Beer de Laer. « L'édition de l'an dernier, très chouette, s'est néanmoins révélée assez lourde question organisation (pendant les vacances). On a donc décidé de rationaliser. »

Les séances de cinéma en plein air sont abandonnées (on a souffert d'une météo capricieuse en 2023) au profit de cinq concerts. Trois à la Ferme du Biéreau le 31 août (Essyla, Haven et Orlane), deux au SPOTT le 7 septembre (Morpho - dont on sait qu'il a étudié au Collège du Christ-Roi, à Ottignies ! - et Typh Barrow).

Grâce au soutien de la Province (25.000€) et de la Ville (25.000€), les opérateurs culturels d'Ottignies-Louvain-la-Neuve peuvent les proposer à des tarifs démocratiques :



15€ les trois concerts du 31 août, 20€ les deux concerts du 7 septembre.

## Des artistes de chez nous

« On a envie de faire la fête, on sait que ça va faire plaisir et qu'il y aura du monde », se réjouit le directeur du SPOTT Etienne Struyf. « Place aux Artistes donne l'occasion de faire découvrir des artistes du Brabant wallon, des têtes d'affiche et des étoiles montantes », ajoute le directeur de La Ferme ! Gabriel

Allouing. Le Vilar - dont le chantier de construction du nouveau théâtre a pris du retard - est partenaire de l'événement mais ne programme rien dans ses infrastructures cette fois-ci.

Place aux Artistes prévoit que les communes fassent appel à au moins cinq artistes représentant différentes disciplines artistiques. Par ailleurs, la majorité communale a prévu d'accorder une attention particulière à la culture comme lien social, dans son Programme Stratégique Transversal (PST).

« Ce pour quoi Place aux Artistes permettra de programmer aussi le spectacle de marionnettes « Le Petit Chaperon Rouge » (du Petit Théâtre de Verdure de Nethen) dans les plaines de jeux de notre Centre de Loisirs Actif (CLA) ainsi que deux séances de lectures de contes », annonce notre service Culture. ●

 [culture@olln.be](mailto:culture@olln.be)





LOISIRS

# Ventes à la ferme

## Nos agriculteurs vous accueillent avec plaisir !

Le 20 février, les conseillers communaux votaient une motion en soutien aux agriculteurs, dans laquelle ils demandaient au Collège de répertorier sur notre site [olln.be](http://olln.be) les agriculteurs proposant des ventes à la ferme. En réalité, c'était déjà fait.

Mais nous pouvons aussi les présenter dans le bulletin communal !

## Les Délices de Pinchart

David Stiernet et Caroline Goies fêtent cette année les 20 ans des Délices de Pinchart.



« On a commencé la vente directe en 2005, dans notre garage de la rue des Vergers. A l'époque, juste des raviers de fraises et un peu de confitures. Vu le succès, on a fait construire notre bâtiment le long de la RN275 (chaussée de Bruxelles, 165), où on a installé notre magasin en 2011. »

En plus de la fraise, les agriculteurs ont commencé les petits fruits rouges. Puis les asperges vertes et les chicons pleine terre. En parallèle, Caroline a développé son activité de transformation (confitures, gelées, sirops, liqueurs, quiches). Les tomates sont arrivées plus tard, et les melons il y a quatre ans.

« On a commencé aussi les petites salades/pousses vertes - cerfeuil, cresson, mesclun, salade de blé, pourpier... - en hiver, pour occuper les serres toute l'année. On a planté des abricotiers mais ils ne donnent pas encore, à cause du gel. Le gel menace aussi nos cerisiers, ce pour quoi nous utilisons des bougies. »

L'engagement de personnel date de 2014. Les Délices emploient désormais trois personnes, pour le travail dans les champs, la préparation des commandes et les transformations. Et 8 saisonniers - souvent des doctorants de Louvain-la-Neuve ! - de mai à début septembre, pour la cueillette.

Le magasin vous accueille 6 jours/semaine (pas le dimanche) à la belle saison, de 9 à 18h (3 jours/semaine en hiver). Il y a aussi deux distributeurs automatiques à l'entrée du parking (produits de saison, œufs, quiches, fromage de chèvre...). Dès à présent, régalez-vous d'asperges vertes et de fraises !

Le magasin « comptoir fermier de qualité » propose également les produits d'autres fermes des environs : les glaces d'Ophélie (Baisy-thy), les pommes, poires et jus du Verger de la Chise ainsi que les poulets de la Ferme de Julien (Piétrebaix), les produits laitiers de l'élevage du Bara (Céroux), les fromages de chèvre des Caprices de Louise (Lienu), les pommes de terre de la ferme de la Balbrire (Thines)...

 010 / 41 00 88

## Le potager de la Fontenelle (bio)

Pierre Debroux et Geneviève Stouffs ont créé Le potager de la Fontenelle (rue Grand'rue, 91, à Céroux) en 2016.

« A l'époque, on ne cultivait que 10 ares de terrain : de la salade, un peu de carottes, quelques plants de tomate... la vente se faisait dans la maison ou la cour. On a doublé la surface de culture en 2017 et installé une cabane devant le pignon. »



C'est Pierre - mécanicien à la base (il vendait des machines agricoles de l'autre côté du rond-point et continue de fabriquer toutes ses machines), fils de la petite ferme de la rue de Pallandt, toujours en activité - qui a fabriqué la roulotte actuelle, en 2018. Les ventes ont continué d'augmenter (les légumes, mais aussi des confitures maison et les produits d'autres producteurs du coin : les jus de la Chise, les produits laitiers du Bara et de la ferme du Moulin de Lasne...).

« En 2019, on s'est installé dans le bâtiment en dur, là où j'avais mon atelier de soudure. Dès ce moment, on a pu



étendre notre gamme de produits (NDLR : le couple s'est lancé dans la fabrication de quiches, lasagnes et pizzas)... et on a multiplié la clientèle par deux ou trois ! »

Aujourd'hui, les cultures (fruits et légumes) s'étendent sur 2ha (8000 fraisières, 800 plants de tomates, des poivrons, haricots, aubergines, patates douces...). En été, le potager fournit aussi la Biosphère de Dion et le Comptoir local de Genval.

Le magasin se fournit à la coopérative Interbio de Sombrefe pour les fruits et légumes qui ne sont pas cultivés à Cérroux (avocats, bananes...) ou ne sont pas de saison. Il vend également le vin d'un négociant de Jodoigne, les jus de la Pommeraie (Gembloux), les glaces de la ferme pédagogique de Bousval, les poulets de Julien et les chips de Lucien... tous des amis !

Geneviève est infirmière à la clinique d'Ottignies, mais elle aussi fille de ferme (rue du Puits), elle participe aux cueillettes et à la vente. Ils emploient une vendeuse au magasin et viennent d'engager une ouvrière à mi-temps. Ils font aussi appel à un indépendant en cas de besoin.

Le magasin - griffé par le Chat de Philippe Geluck, un autre ami - vous accueille 5 jours/semaine (de 10 à 19h les mercredis et samedis, de 16 à 19h les mardis, jeudis et vendredis). Il est fermé les dimanches et lundis.

Un distributeur automatique propose des confitures, jus de fruits, quiches, lasagnes, œufs, soupes, galettes...

📞 0477 / 26 61 88



### Les légumes du Pusse (bio)

Laurent Goies - issu d'une famille d'agriculteurs depuis plusieurs générations - a démarré l'activité « Les Légumes du Pusse » (rue du Puits, 11, à Cérroux-Mousty) en 2016. Le magasin de la ferme est ouvert le samedi en saison, on peut s'y fournir en légumes « cueillis du jour » et produits sur place, ainsi qu'en confitures à base de courges et courgettes.

L'agriculteur se présente sur le site de la Ruche qui dit Oui, avec laquelle il a démarré une collaboration en 2020 (Ruche de Court-Saint-Etienne et Ruche de Wavre): « Nous avons décidé mon épouse et moi-même de reconverter une partie des terres agricoles de la ferme en maraîchage de plein champ. Nous avons commencé par la culture de courges et courgettes. Le succès aidant, nous avons décidé de cultiver d'autres légumes: pommes de terre, choux, carottes, poireaux, fenouils, tomates, haricots... ».

📞 010 / 61 11 02, 0475 / 40 57 67

### L'élevage du Bara



Michel Sablon, Béatrice Libert (dont le père était marchand de bestiaux à Wavre) et leur fils Julien exploitent la ferme qui appartenait à Jean et Gilda Sablon, au n°47 de la rue Grand'rue à Cérroux. Michel l'a reprise en 1983, Julien est associé depuis 14 ans.



C'est en 2010 qu'ils ont débuté la vente à la ferme, au moment où ils ont repris le commerce de madame Dumont, qui faisait du beurre à la rue du Puits.

« Jusque-là, on faisait uniquement de l'élevage (du Blanc Bleu Belge et des laitières) et de la culture pour le bétail. Tout le lait allait à la laiterie. »

Les fermiers ont commencé à faire du beurre, de la crème fraîche, de la maquée... puis à diversifier un peu. En plus de la maquée nature, ils proposent désormais de la maquée préparée (ail/fines herbes, bruchetta ou ciboulette-échalote). En plus du beurre nature, du beurre à l'ail ou au sel de Guérande. Tout est fabriqué à la ferme.

« On propose aussi nos œufs, ainsi que ceux de la ferme Dumont de la rue du Puits, et éventuellement des œufs d'un élevage bio de Glabais, car la demande est forte. »

Quelques autres produits également, de producteurs locaux : des pommes de terre de Nodebais, les jus du Verger de la Chise, les poulets de la Ferme de Julien ainsi que son miel (il a des ruches à Cérroux).

« Nous vendons aussi des ballots de paille/ballots de foin, pour des usages divers. »

Le magasin est ouvert du lundi au samedi, de 9 à 17h (le mardi jusque 14h), fermé les dimanches et jours fériés.

Un distributeur automatique a été installé dans la cour, qui permettra bientôt de se fournir en dehors des heures d'ouverture du magasin. ●

📞 0475 / 48 03 31





LOISIRS

## Artisans Créateurs

Le 29 juin dans la grange du Douaire !



Dans notre société du « tout à la minute » et de la haute technologie, nous souhaitons vous permettre de rencontrer des artisans de notre région, valoriser leur savoir-faire et la beauté de leurs œuvres.

Bienvenue à la première édition de la Fête des Artisans Créateurs, le 29 juin de 10 à 18h, dans la grange du Douaire (av. des Combattants, 2, à Ottignies).

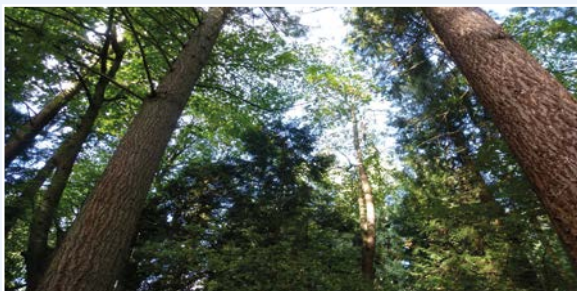
De la création de bijoux à celle de vêtements écoresponsables, en passant par le travail du bois, du verre et de la céramique, qualité et originalité seront au rendez-vous.

Entrée gratuite.

📞 010 / 43 61 02

## Au bois de Lauzelle

La locale Brabant-Ouest de Nature&Progrès vous invite à découvrir le bois de Lauzelle avec la guide nature ottinoise Françoise Baus, le samedi 25 mai, de 10 à 12h.



« Découvrons au printemps les espèces animales et végétales qui interagissent dans le milieu diversifié que constituent le bois de Lauzelle et sa zone humide du Blanc Ry. Une attention particulière sera accordée aux arbres, à l'analyse des comportements des animaux et des végétaux, aux chants d'oiseaux et aux interactions plantes-insectes. »

PAF: 12€ (10€ pour les membres).

📞 0474 / 42 46 18 (répondre)  
brabantouest@natpro.be



## Chasse aux œufs

Plus de 2.000 personnes ont chassé les œufs de Pâques sur le site du Centre sportif des Coquerées, le 1<sup>er</sup> avril.

Un grand succès ! Comme l'an dernier, de nombreux enfants de 3 à 12 ans se sont retrouvés pour la grande chasse aux œufs organisée par la Ville et Nostalgie, le 1<sup>er</sup> avril, sur le terrain de football du Centre sportif des Coquerées.

Les deux lapins de Pâques étaient rejoints cette année par une mascotte lapin-dj : ils ont assuré l'ambiance avant le départ, dans chaque zone !

1<sup>er</sup> avril oblige, quelques enfants ont également reçu des poissons d'avril ! Tous ont pu profiter du village d'animations.



## Marche

Homena organise sa 3<sup>e</sup> marche pour les droits de l'enfant, le 20 mai (lundi de Pentecôte) au départ de l'école Saint-Pie X d'Ottignies. Bienvenue à tous !







## Brocante de Limelette

L'ASBL « L'avenue Jacques Georgin en fête » organise sa 34<sup>e</sup> brocante le 19 mai, dans le quartier du Fond de Bondry (derrière l'Intermarché). Les habitants du quartier sont les principaux acteurs de cette manifestation, auxquels viennent s'ajouter de nombreux exposants extérieurs (environ 250). Bar, petite restauration ; cette année, un marché artisanal/produits locaux !

15€ l'emplacement (50€ pour les commerçants). Les bénéficiaires profitent aux enfants lors de la Saint-Nicolas, aux associations locales, à Viva for Life...

Réservations (encore la veille !) : 0474 / 53 99 52, [avenuegeorgin@gmail.com](mailto:avenuegeorgin@gmail.com)

📄 [www.avgeorgin.be](http://www.avgeorgin.be)  
[www.facebook.com/avgeorgin.be](https://www.facebook.com/avgeorgin.be)

## Braderie « Louvain-la-Fête »

Les commerçants indépendants de la Dalle vous invitent à la braderie « Louvain-la-Fête », le samedi 25 mai, de 11 à 18h, dans le centre de Louvain-la-Neuve. Animations familiales itinérantes, dégustations et promotions exclusives !



## Nos habitants publient

L'artiste pluridisciplinaire Bénédicte Maréchal, qui habite notre ville (Mousty) depuis près de 30 ans, a édité (novembre 2023) un recueil de textes et illustrations « Le fil ». Vu le succès de celui-ci, une seconde autoédition vous permettra de l'acquérir dans des librairies indépendantes locales (Twist, La Page d'après, Claudine). 23€.

Bénédicte vous invite à enfilez mots et images pour un voyage en funambule au fil de la poésie. Le recueil rassemble une sélection de textes (slam, chansons et mini-nouvelles) et dessins issus de ses cahiers et carnets de voyage, sur le thème du fil (ficelle du pantin, pelote des liens humains, cordage d'un monde à la dérive, cordon ombilical).

Envie de découvrir aussi ses talents d'auteure, compositrice et interprète ? Rendez-vous le

vendredi 17 mai, à 21h, au Quatre-Quarts de Court-Saint-Etienne, pour une présentation « concert » d'une partie des textes du recueil mis en musique (piano/voix et guitare).

Et pour découvrir ses pouces verts, rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 2 juin dans son jardin de la rue du Culot (31a), dans le cadre des portes ouvertes de Nature & Progrès, en collaboration avec la Maison du Développement Durable (MDD) de Louvain-la-Neuve.

📄 [benedicte-marechal.com](http://benedicte-marechal.com)





LOISIRS

# Le dimanche des gourmands

**192 participants : un beau succès pour la 4<sup>e</sup> édition du Rallye gourmand organisé par notre Ville, le 21 avril.**

« Tu ne connais pas la tarte au stofé ? Tu vas m'en dire des nouvelles ! »

Le président de la Royale Confrérie du Stofé Daniel Haulotte était ravi de faire découvrir la célèbre pâtisserie de Wavre à deux étudiants de Louvain-la-Neuve venus se régaler en marchand, le 21 avril, à l'occasion de la 4<sup>e</sup> édition du Rallye gourmand organisé par notre Ville.

« J'adore la tarte au fromage ! J'ai tout de suite vu qu'il y avait de la compote de pommes à la base : un délice », remarquait Violette Korïae, enchantée de cette découverte. « Je suis venue pour le miel, j'en mange un pot par mois, en vrai ! Je voulais en trouver du local, je ne suis pas déçue ! »

Pas déçus non plus, l'Ottintoise Françoise De Crom et son compagnon wavrien Jean Bisoffi. « Le parcours était sympa, quoiqu'un peu trop court pour nous qui marchons beaucoup. Les producteurs étaient accueillants, ils expliquaient bien (les ingrédients, la fabrication... l'apiculteur a parlé du problème des frelons...), ils nous ont mis l'eau à la bouche. On a d'ailleurs prévu de faire quelques achats. »

Le Rallye gourmand proposait cinq dégustations, réparties sur le parcours de 5km. Au départ et à l'arrivée (au centre sportif des Coquerées), il était possible d'acquérir les produits dégustés en cours de route : les barres de céréales énergétiques de Wild and Run (Céroux), les bières de la brasserie de l'Orne (Mont-Saint-Guibert), le miel du Mouch'ti brabançon (Ottignies), les macarons et pâtes à tartiner de Ma pâtisserie (Rofessart) et la tarte au stofé (Wavre).



« Le parcours était sensiblement le même que celui de l'an dernier mais les producteurs étaient tous différents », constatait l'échevin des Fêtes Benoît Jacob, heureux du succès du jour. « 192 participants, c'est à peu près le nombre de marcheurs que nous accueillons à chaque édition du Rallye. Ils viennent essentiellement de notre commune ou des communes voisines. Ils ont bénéficié d'une météo plutôt favorable cette année : nous n'avons eu de la pluie que lors du montage des stands. »

## Sur commande

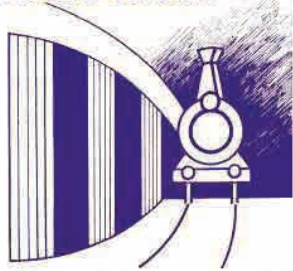
Les Rixensartois Laure De Coninck et Jérémy Vandegoer ont été informés par les parents de Jérémy, lecteurs assidus de notre bulletin communal. « J'ai habité la commune pendant 31 ans mais le rallye m'a fait découvrir des lieux que je ne connaissais pas ! », avouait Jérémy. Laure, elle, n'avait d'yeux que pour les pâtes à tartiner de Ma pâtisserie. Gilles Meerschaert, l'époux de celle qui les cuisine, Marie Van Cangh, lui a expliqué que les gâteaux de Ma pâtisserie étaient uniquement fabriqués sur commande, pour éviter le gaspillage. Le site internet permet de se faire une idée, mais tous les rêves sont permis.

La Cérousienne Anne-Christine Gouder, ingénieur-agronome de formation, a créé « Wild & Run » en 2018 : des barres énergétiques toujours composées de 10 ingrédients, éventuellement avec du chocolat à 72%, de l'orange confite, des baies roses... « Uniquement des bons gras, des fruits secs et des oléagineux, à cru (pas de cuisson) pour préserver les nutriments. Tout est fait à la main. J'ai commencé avec une seule sorte, j'en propose 7 aujourd'hui, dont une nouveauté : un brownie à base d'amandes et de noix de cajoux, ainsi qu'un peu de sirop d'érable pour le côté régressif et gourmand. Mes produits sont vendus dans les Ruches de Court-Saint-Etienne et de Wavre, ou sur commande. »

L'artisane était reconnaissante pour cette initiative de la Ville qui donne une visibilité aux petits producteurs locaux. « Nous ne devons pas payer de frais d'inscription, la Ville prend en charge la communication et le coût des dégustations, l'ambiance est géniale et l'organisation au top : c'est tout bénéfique ! Grâce à elle et un 2<sup>e</sup> client, le mois est fait ! » ●



Athénée Royal  
Paul Delvaux



Avenue des Villas, 15  
1340 Ottignies - LLN

« l'école qui place l'élève au centre  
de ses apprentissages »

*Enseignement fondamental, secondaire général et technique de qualité  
Immersion néerlandais au fondamental et secondaire  
Immersion anglais au fondamental*



Nouveauté  
2024-2025 :  
**Pharma**

### Inscriptions :

Fondamental > A partir du 19 août sur RDV  
1ère secondaire > Sur RDV  
Secondaire (sauf 1ère) > A partir du 19 août sur RDV

### Renseignements :

Section fondamentale  
Section secondaire Villas  
Section secondaire Lauzelle



[www.arolln.be](http://www.arolln.be)

### Options

#### 1er degré

latin, sciences-art,  
sciences-sport  
**Langues** : choix entre  
néerlandais et anglais  
**Numérique pour tous**

#### 2ème degré

latin, sciences, langues, littéraire,  
art, TQ de gestion  
**2ème langue** : choix entre  
néerlandais, anglais et chinois

#### 3ème degré

latin, latin-sciences, math-sciences,  
sciences, sciences-humaines, art,  
langues, TQ Technicien en comptabilité  
et TQ Assistant pharmaceutico-technique  
**2ème langue** à choisir entre le  
néerlandais, anglais et chinois  
**3ème langue** avec l'espagnol





# Voter

## Plus qu'un devoir c'est surtout un droit fondamental de participation active.

Cette année est une année durant laquelle les élections seront nombreuses, prenez vos agendas. Vous aurez l'occasion de vous exprimer pour tous les niveaux de pouvoir à deux moments : le 9 juin 2024 pour les élections fédérales, régionales et européennes, le 13 octobre pour la Province et les communes.

Exprimer un vote est en effet un acte fondamental de participation qui permet à chacun d'exercer sa citoyenneté en participant à l'élection de ses représentants.

En Wallonie, le vote est obligatoire pour toutes les élections officielles. Tous les citoyens âgés de 18 ans ou plus (16 ans pour les élections européennes) sont invités dans les bureaux de votes répartis dans toute la commune pour exprimer leur choix et faire vivre la démocratie.

Voter est un des fondements essentiels de la démocratie ; c'est un droit acquis par nos parents, au prix de luttes, pour que chaque citoyen ait le droit de donner mandat à des personnes pour mettre en œuvre des projets et défendre leurs points de vue. C'est seulement en 1921 que les hommes ont acquis le droit de vote sur une base universelle en Belgique et il a fallu attendre 1948 pour que les femmes puissent l'exercer. Les ressortissants étrangers de l'Union Européenne peuvent aussi voter aux européennes, à condition de s'inscrire sur la liste ad hoc. Comme dans de nombreux autres domaines, la Belgique est en avance par rapport à bien d'autres pays : les ressortissants étrangers qui résident dans notre pays peuvent, dans certains cas, aussi voter aux communales.

Au-delà du devoir citoyen, aller voter est souvent l'occasion de rencontrer des voisins, de bavarder dans un moment positif presque festif. Les bureaux de vote fonctionnent grâce à l'engagement de nombreux citoyens domiciliés dans la commune, qui participent pendant une journée à faire en sorte que tout se passe pour le mieux. Qu'ils en soient ici remerciés. Vous souhaitez comme eux aller plus loin dans votre démarche que votre « simple » droit de vote : vous pouvez vous inscrire pour les accompagner dans l'organisation d'un bureau de vote ou de dépouillement. Envoyez simplement un courriel à l'adresse [elections@olln.be](mailto:elections@olln.be).

Certaines personnes veulent voter mais peuvent avoir des difficultés à se déplacer ou ne sont pas en Belgique le jour du scrutin, il leur est possible de donner procuration à quelqu'un pour exprimer leur vote. La procédure est décrite sur le site de la Ville (voir QR-code).

Il est crucial de bien se préparer et de s'informer pour faire un choix qui vous convienne lors des élections. Pendant cette période, de nombreuses informations circulent, alors n'hésitez

pas à discuter avec diverses personnes, qu'elles soient candidates ou non, pour affiner vos préférences. Rappelez-vous que vous êtes libre de votre choix, personne ne peut vous contraindre à voter pour un parti en particulier. Prenez donc le temps de vous informer et de rencontrer les candidats pour prendre une décision éclairée. Avec la profusion d'informations disponibles, faites juste attention à choisir des sources fiables pour obtenir une image précise et complète.

Maintenant que vous avez votre choix en tête, il est temps de le glisser dans l'urne électorale. Pour que votre vote soit valide, choisissez avec soin une liste ou cochez un ou plusieurs noms de la même colonne. Et surtout, rappelez-vous : pas de ratures, pas de petits commentaires rigolos ! Sinon, vous risquez de voir votre effort s'envoler comme un château de cartes dans un ouragan électoral.

## Mais c'est quoi la politique ?

La politique porte sur les actions, l'équilibre, le développement interne ou externe de notre société, ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles. La politique est donc principalement ce qui a trait au collectif, à une somme d'individualités ou de multiplicités. Elle apporte orientation, cohérence, obligation de rendre des comptes, efficacité et clarté sur le fonctionnement de chaque niveau de pouvoir. Ainsi, au niveau communal, en répondant, selon ses moyens aux besoins collectifs des habitants (infrastructures sportives, entretien des routes locales, CPAS, etc.).

Nous avons la chance d'être dans un pays démocratique et la démocratie implique enfin que la vie politique soit organisée de façon à permettre l'expression de toutes les opinions : c'est le pluralisme politique. Il s'exprime par la tenue d'élections libres au cours desquelles le peuple élit ses représentants au moyen du vote ou suffrage universel, égal et secret.

Alors, oui...nous vous encourageons vivement à utiliser votre droit de vote afin que chacun puisse être acteur de son avenir, conscient de ses possibilités et maintenir la démocratie !

## Les élus de la majorité - Ecolo – Avenir - PS

### Lien vers le site OLLN.be pour la procuration



<https://www.olln.be/fr/ma-ville/services-au-public/population/procuration-pour-les-elections-du-09-juin-2024>

### Lien vers une explication des niveaux de pouvoir



[https://www.belgium.be/fr/la\\_belgique/pouvoirs\\_publics/autorites\\_federales/gouvernement\\_federal/composition\\_gouvernement](https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/autorites_federales/gouvernement_federal/composition_gouvernement)

# 2024, C'est (déjà) l'heure du bilan pour Kayoux!

**Le 28 février 2018, un groupe d'habitant-es lançait "un grand appel à toutes et tous afin de construire ensemble une liste citoyenne pour une démocratie locale, en vue des élections communales 2018." 1 élection, 2 élu-es Kayoux, et 6 ans plus tard, quel bilan en tirer ?**

Le 13 octobre, nous serons invité-es à élire un nouveau Conseil communal. La tension monte déjà entre grandes listes, et l'heure est au bilan pour Kayoux, entre deux dossiers. Pour ce faire, nous avons choisi de confronter notre tract électoral toutes-boîtes distribué en 2018 à la réalité du collectif, cinq ans plus tard.

## Organiser huit assemblées par an

Initialement, l'objectif était d'organiser des assemblées citoyennes avant (presque) chaque Conseil, afin que les deux élu-es y portent les décisions des participant-es.

Cela a été le cas jusque fin 2021, mais la baisse du nombre de participant-es (essoufflement) et la difficulté pour le collectif de tenir ce rythme effréné nous ont imposé de changer notre mode de fonctionnement. Avec du recul et 27 assemblées au compteur, notre constat est le suivant : le fonctionnement du Conseil n'est pas compatible avec une telle participation citoyenne, car il n'est pas prévu pour ça.

## Explorer une nouvelle manière de faire de la politique

Parmi les innovations que nous avons testées, la rotation des porte-paroles tous les deux ans a montré qu'il était possible de participer à la vie politique sans expérience préalable et sans en faire un métier.

Les assemblées citoyennes ont mis en évidence que chacun-e peut apporter son caillou à l'édifice, y compris sur des matières techniques (marchés publics, schéma d'orientation local...).

## Impact et rôle de la minorité

Nous nous sommes posés la question de notre impact au Conseil communal. Il n'est pas aisé de l'objectiver. D'ailleurs, quel est le rôle de la minorité ?

Quel impact peut-on espérer avoir ? Le rythme effréné laisse peu de temps tant à nos assemblées qu'aux débats entre conseillers. En pratique, les débats, au Conseil et lors de la commission technique qui le précède, se limitent à quelques échanges de questions-réponses, toujours au pas de course, sans réels échanges de points de vue. La place pour développer et échanger de nouvelles visions, faire des propositions n'est pas grande ouverte. Pourrait-on l'agrandir ?

## Et la suite ?

Certains engagements ont abouti, d'autres pas, il faut maintenant tirer des enseignements de cette riche expérience. Des citoyen·nes d'OLLN ou d'ailleurs pourront alors s'en emparer et, peut-être, créer leur propre liste citoyenne ?

Nous communiquerons sur ces thèmes au cours des prochains mois. D'ici-là, faites-nous part de vos réflexions, joies, déceptions...via le QR code ou [framaforms.org/kayoux-2018-2024-votre-bilan-1711876824](https://framaforms.org/kayoux-2018-2024-votre-bilan-1711876824). Ce bilan, c'est aussi le vôtre !



Le collectif



## Assemblées Climat : résultat ?

Nous en parlions dans un des bulletins précédents : nous avons organisé une série d'assemblées citoyennes sur les bouleversements climatiques. Les participant-es ont choisi de se consacrer à trois thématiques : logement, mobilité et économie, au niveau communal. Vous pouvez retrouver sur notre site [www.kayoux.be](http://www.kayoux.be) les propositions qui ont résulté de ces assemblées, et les échanges avec la Ville qui ont suivi.

# Fête des pères

Les commerçants du Douaire fêtent les papas le  
**Samedi 8 juin**

Diverses animations et du vin a gagner



ASBL Les commerçants du Douaire Centre Commercial du Douaire -  
Avenue du Douaire 2, 1340 Ottignies - [asblgaleriedoudouaire@hotmail.com](mailto:asblgaleriedoudouaire@hotmail.com)